

BILAN

Evaluation Convention Territoriale Globale 2018-2022

Auteur : Chargés de coopération

Date de création : 13/02/2023

Date de modification : 26/04/2023

N° de version : 1

Livrable N° 01



Rappel du contexte

Objet

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention de partenariat visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Elle s'appuie sur une démarche de diagnostic partagé avec les partenaires et met en évidence les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire, elle renforce les coopérations et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions.

Mellois en Poitou s'est engagé dans cette démarche globale depuis 2016 et a su faire évoluer ce dispositif avec la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres et la Mutualité Sociale Agricole Poitou en signant un avenant à la convention initiale jusqu'au 31 décembre 2022 pour intégrer une refonte du pilotage de ce projet par ses chargés de coopérations communautaire.

Si le diagnostic de territoire a été partagé avec tous les acteurs, la construction de cette première convention a été faite en tripartite :

- Mellois en Poitou,
- La CAF des Deux-Sèvres,
- La MSA Poitou.

La convention est arrivée à son terme, il est nécessaire d'évaluer les axes posés lors de sa mise en œuvre en 2018, au regard du contexte de cette période et de tous les événements survenus jusqu'en 2022.

Cette évaluation a pour vocation à donner des pistes de réflexions pour la construction de la prochaine convention territoriale Globale.

Quelle plus-value d'une CTG pour les territoires ?

- Avoir une vision globale et décroisée
- Adapter son action aux besoins du territoire et être plus efficace
- Clarifier les interventions
- Faciliter la prise de décision
- Valoriser les actions
- Réduire les inégalités territoriales

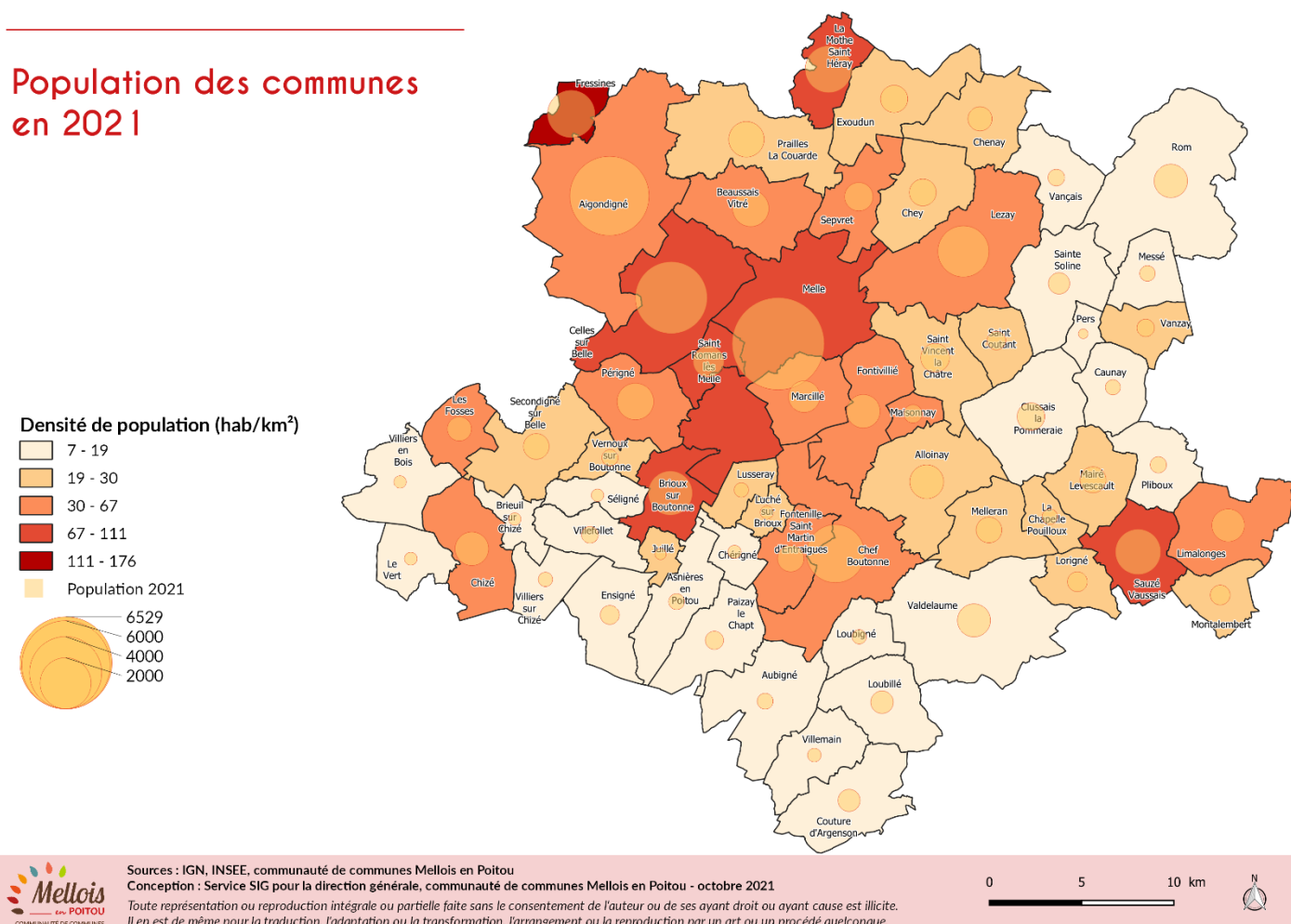
⇒ Cette convention formalise le projet global pour le territoire en matière de services aux familles.

⇒ Elle permet de partager et d'harmoniser la gouvernance locale des politiques petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité et vie sociale du territoire

Caractéristiques du territoire Mellois en Poitou

Extraits de données INSEE, CAF, MSA et PMI

Population des communes en 2021



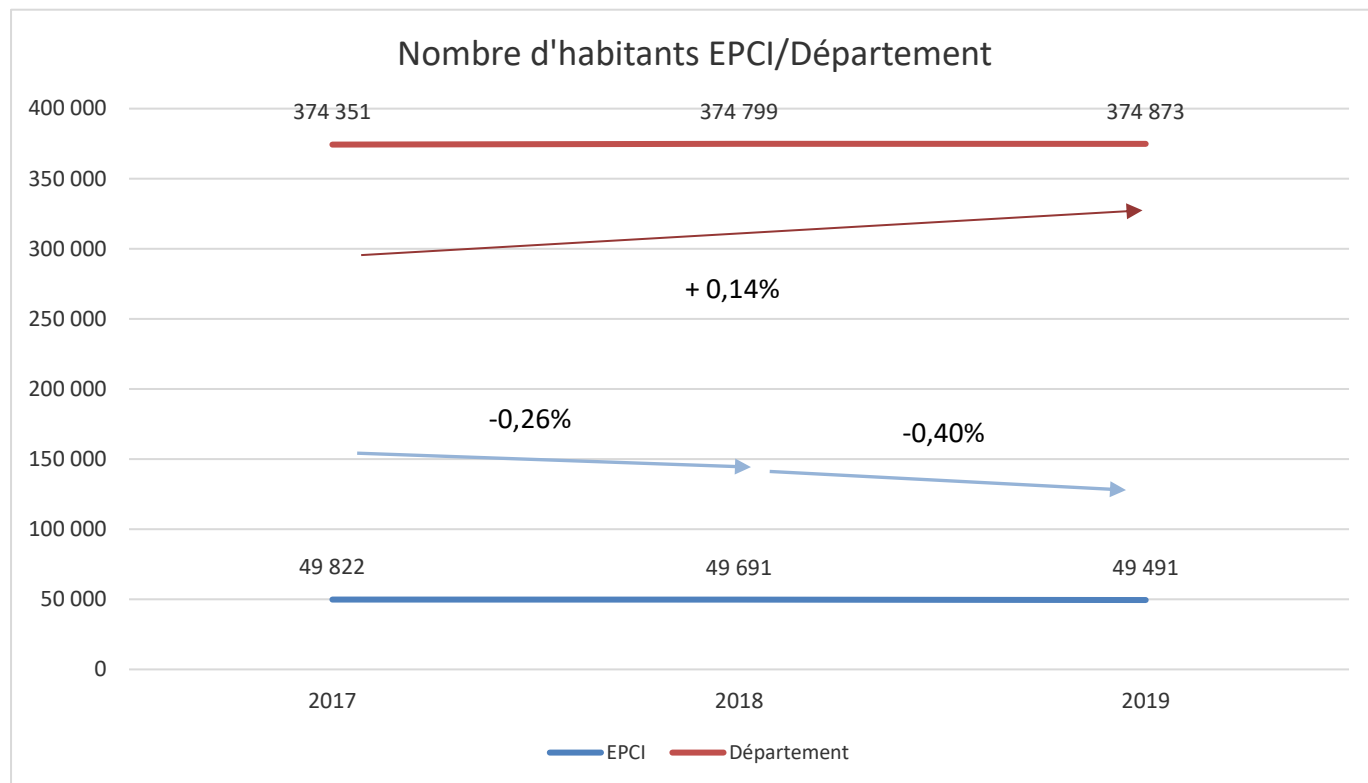
La carte ci-dessus présente 9 foyers de population (nombre d'habitants en 2021 par commune) : Celles sur Belle, Melle, Chef Boutonne, Sauzé Vaussais, La Mothe Saint Héray, Aigondigné, Fressines, Brioux sur Boutonne et Lezay.

La taille des cercles est proportionnelle au nombre d'habitants.

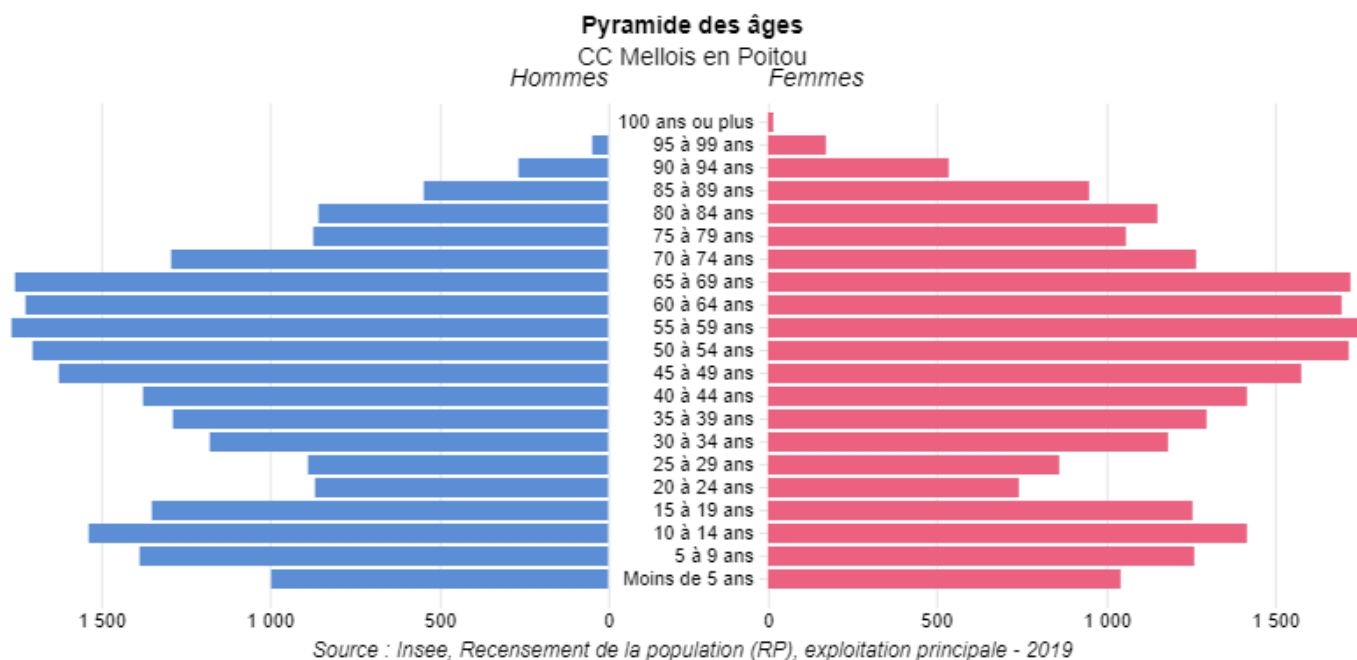
Le graphique ci-dessous présente l'évolution du nombre d'habitants dans le département des Deux-Sèvres et sur le territoire Mellois en Poitou (EPCI).

A noter qu'en 2019, la population du Mellois en Poitou représente 13% de la population du département.

Il est constaté depuis plusieurs années, une baisse de la population sur le territoire Mellois en Poitou.



Répartition de la population du territoire Mellois en Poitou par âge.



Le graphique ci-dessus indique que 25% de la population du territoire est âgé entre 0 et 24 ans et peuvent donc fréquenter les services Petite Enfance, enfance, jeunesse soit $\frac{1}{4}$ de la population.

Axe n°1 : l'accessibilité des services à tous

Objectif 1-A : Mixité sociale dans les actions et services

Indicateurs de réalisation –

quelles sont les évolutions constatées

- Nombre de familles différentes accueillies et typologie de ces familles (QF, monoparentalité, prix horaire/heure)
- Services proposant des tarifs différents
- Quelle politique tarifaire (tranches QF) - lisibilité
- Sur les TAP : évolution du nombre d'enfants et de familles accueillis - attractivité du projet pédagogique

Indicateurs de résultats – quelle efficacité des actions auprès des usagers

- Récurrence de la présence de ses familles
- Nouveaux enfants et familles touchés

Indicateurs d'impacts – quelles sont les conséquences et sont-elles bénéfiques pour les publics/le territoire et la société ?

- Intérêts pour les familles et les enfants
- "Fidélisation des familles"
- Impact durée > 20 ans ?

1. Résultats quantitatifs – Mellois en Poitou

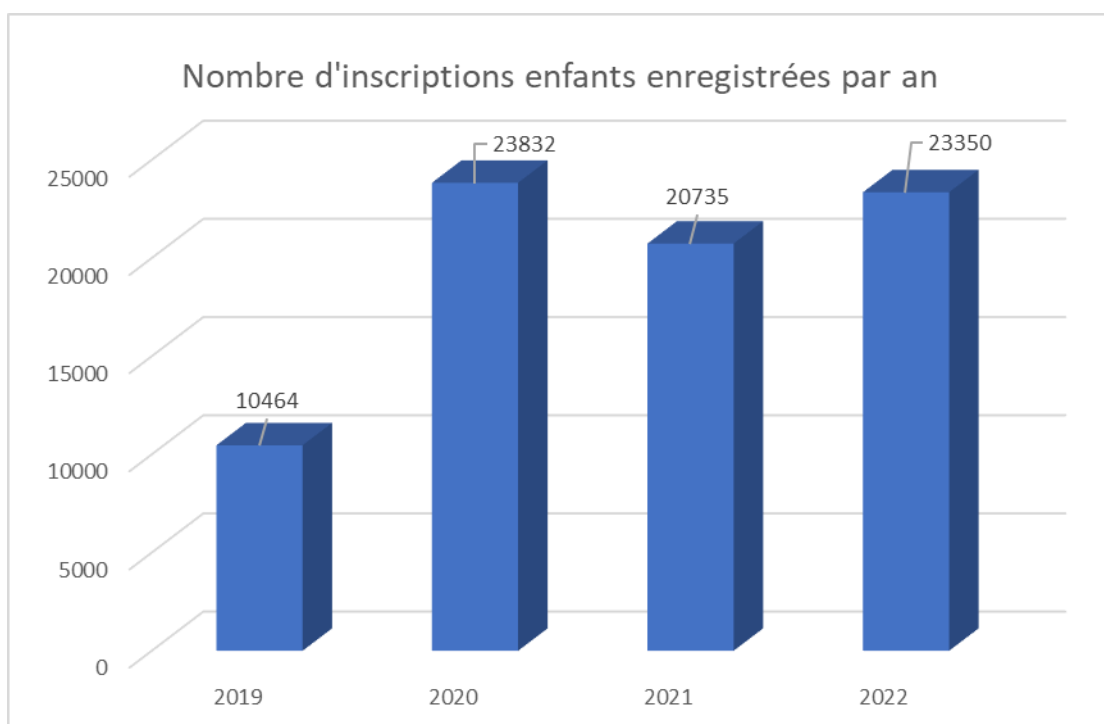
Préambule

Les chiffres présentés concernant les services communautaires sont extraits du logiciel métier « Concerto » déployé le 1^{er} juin 2019.

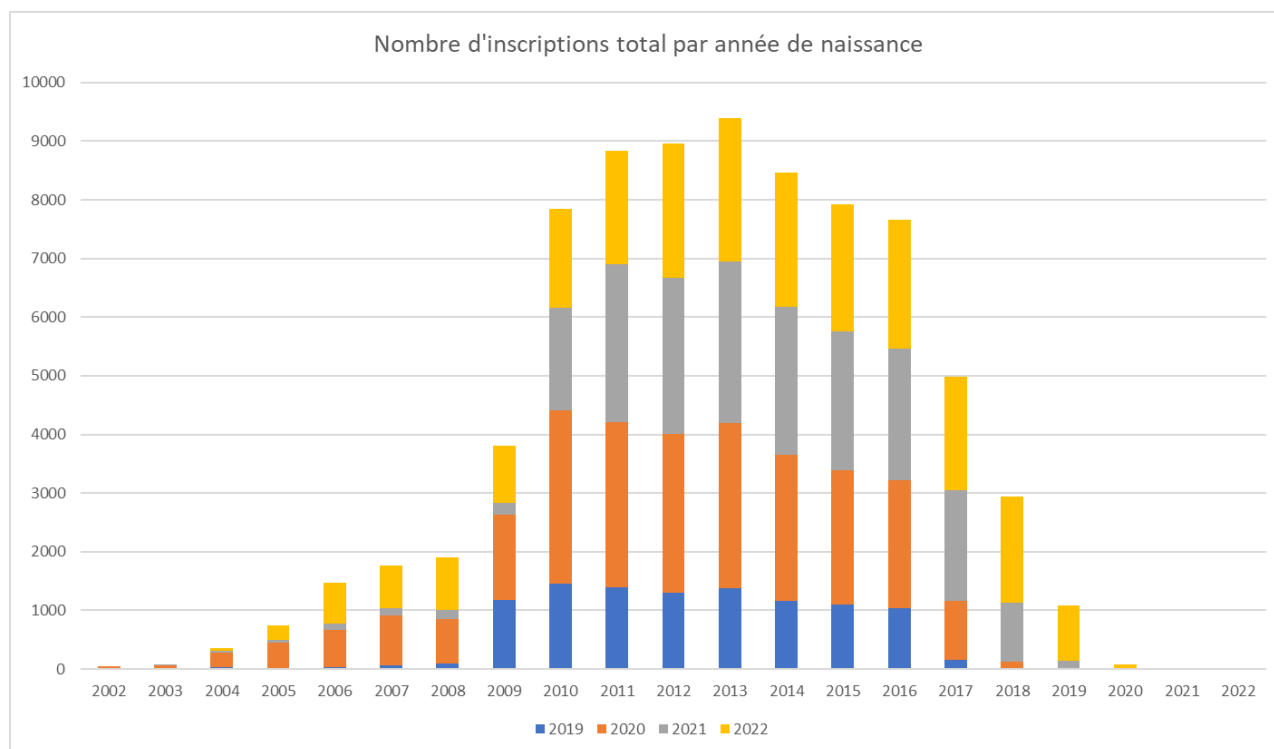
Pour tous ces chiffres présentés sur l'année 2019, ceux-ci sont calculés sur la base de la fréquentation du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019 et des inscriptions du 1^{er} juin au 31 décembre 2019 le logiciel métier ayant été déployé le 1^{er} juin 2019.

A noter également que les chiffres de l'année 2019 ne comprennent pas la fréquentation ni les inscriptions pour les services jeunesse qui ont été déployés dans le logiciel le 1^{er} janvier 2020.

Les années de références principales à considérer sont ainsi 2020, 2021, 2022.



Le graphique ci-dessus présente le nombre d'inscriptions traitées par an et par enfant en globalité par les équipes. Le chiffre annuel est élevé car chaque enfant peut disposer d'inscriptions à plusieurs services et à plusieurs tarifs. Il s'agit donc du volume global traité par les agents.



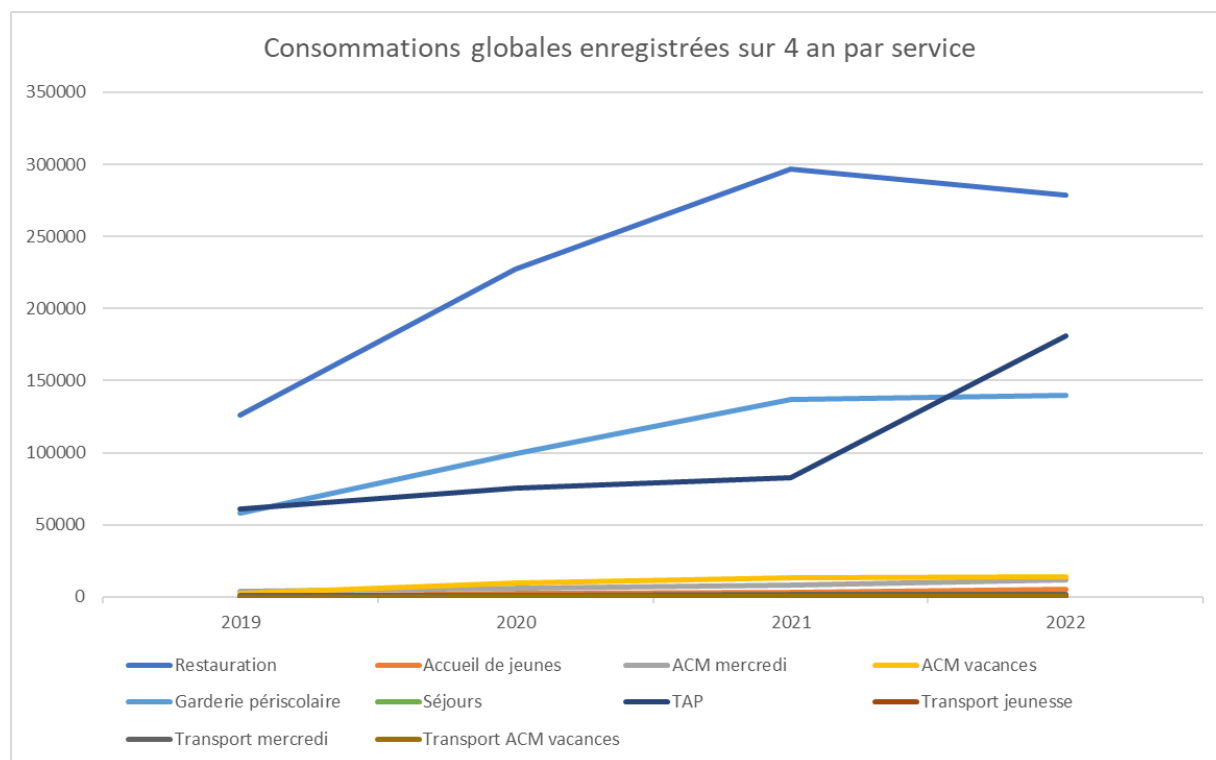
Le graphique ci-dessus représente en cumule par année de naissance le nombre d'inscriptions aux services ayant été effectuées entre 2019 et 2022.

Sans surprise au vu des services proposés, ce sont les enfants nés entre 2010 et 2016 qui sont les plus représentés car ils ont fréquenté particulièrement les temps périscolaires proposés autour de l'école primaire (restauration scolaire, garderie, Temps d'activités périscolaires) et peuvent cumuler ainsi plusieurs inscriptions.

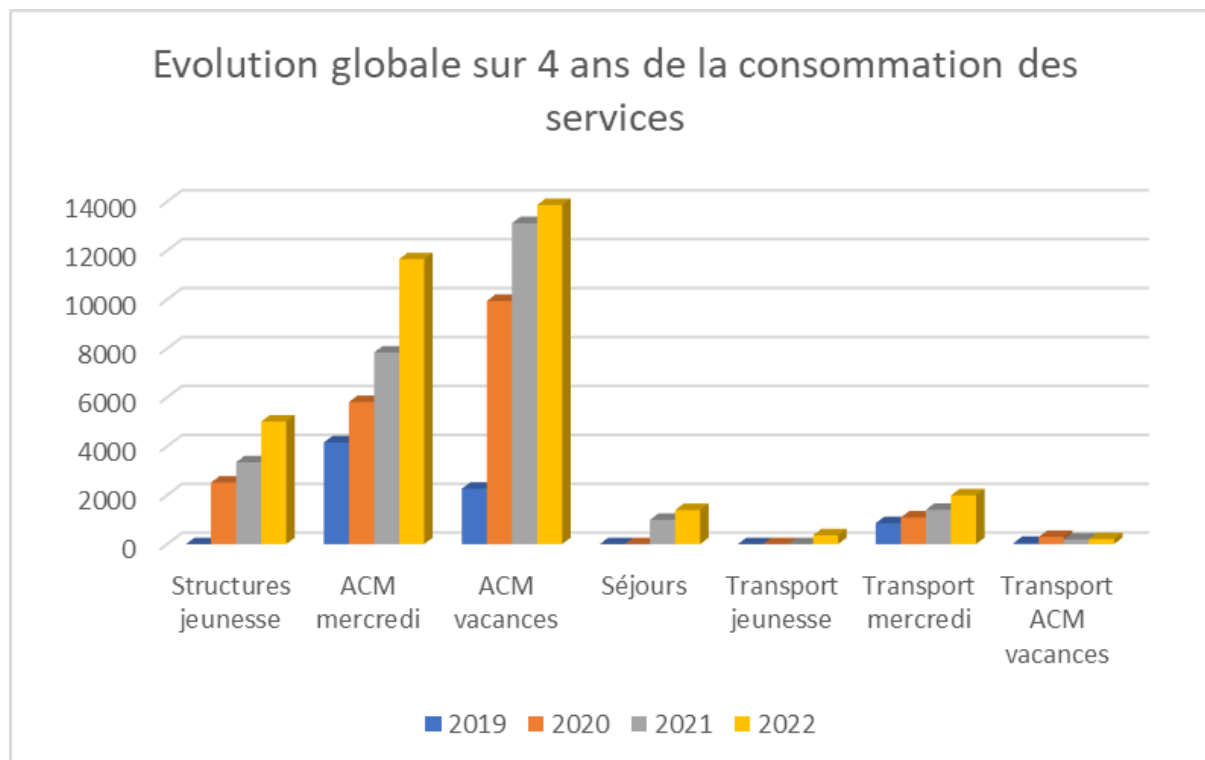
La communauté de communes propose de nombreux services à destination du public petite enfance-enfance-jeunesse.

En moyenne par an c'est environ 65 activités recensées dans le logiciel métier, regroupés par catégorie :

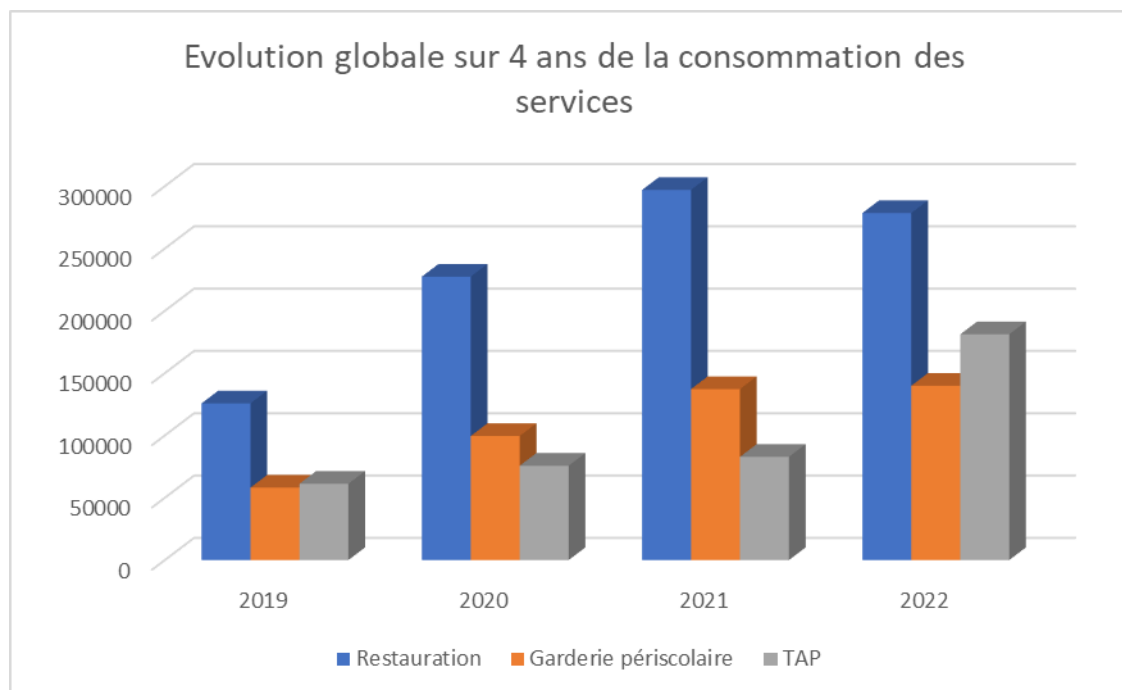
- Accueil occasionnel collectif
- Accueil libre sur les espaces jeunes
- ACM du mercredi
- ACM Vacances
- Activités jeunesse
- Adhésion espace jeunes
- Garderie du mercredi midi périscolaire
- Garderie périscolaire (matin et soir)
- Restauration scolaire
- Séjours
- Temps d'Activités Périscolaires
- Transport ACM jeunesse
- Transport mercredi
- Transport vacances



Zoom sur les services proposés hors temps scolaire



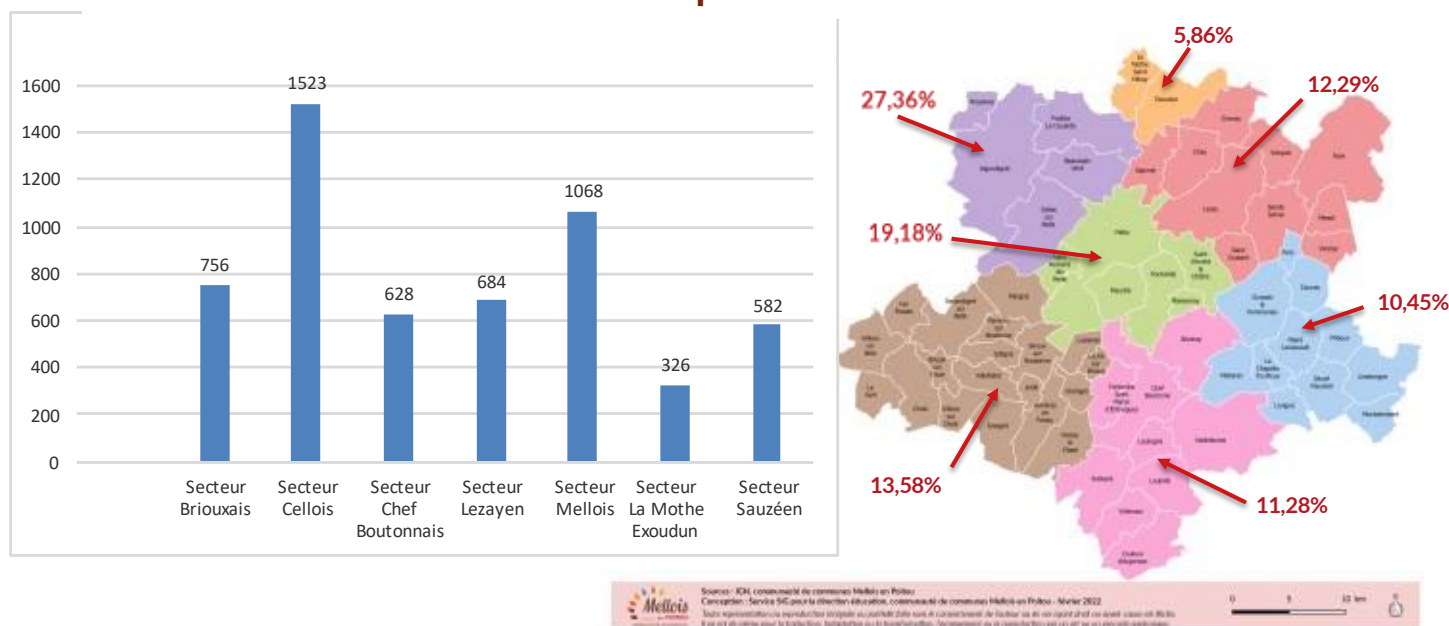
Zoom sur la consommation des services proposés autour du temps scolaire



Pour proposer ces services, la communauté de communes a paramétré 85 tarifs allant de la gratuité à des tarifs majorés.

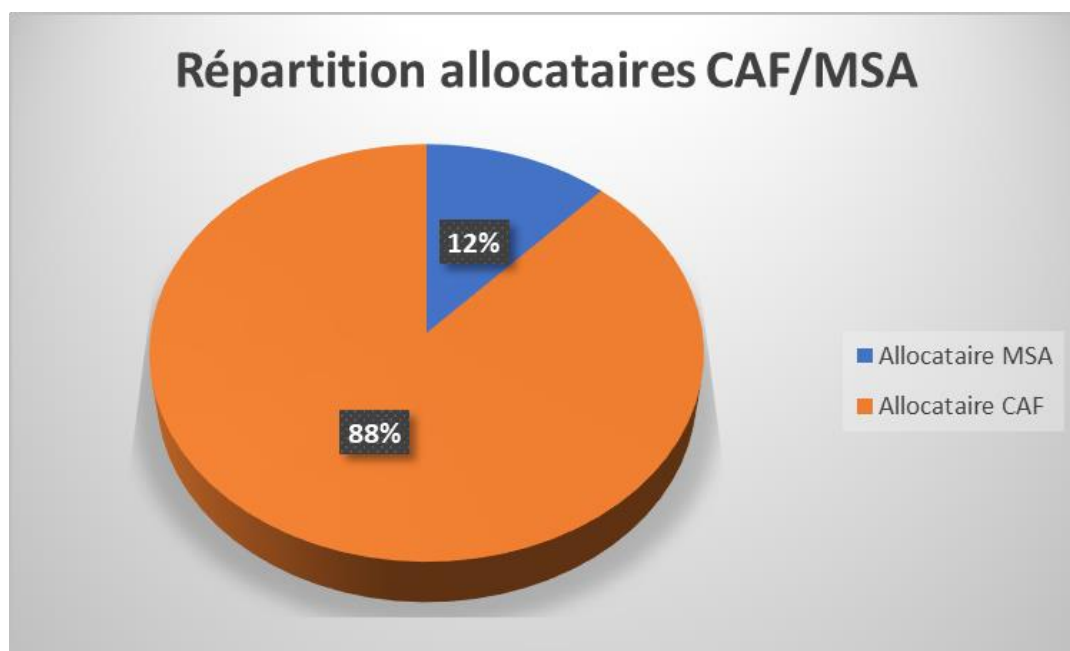
Typologie des familles

Nombre et répartition des familles allocataires CAF MSA de Mellois en Poitou par secteurs en 2020



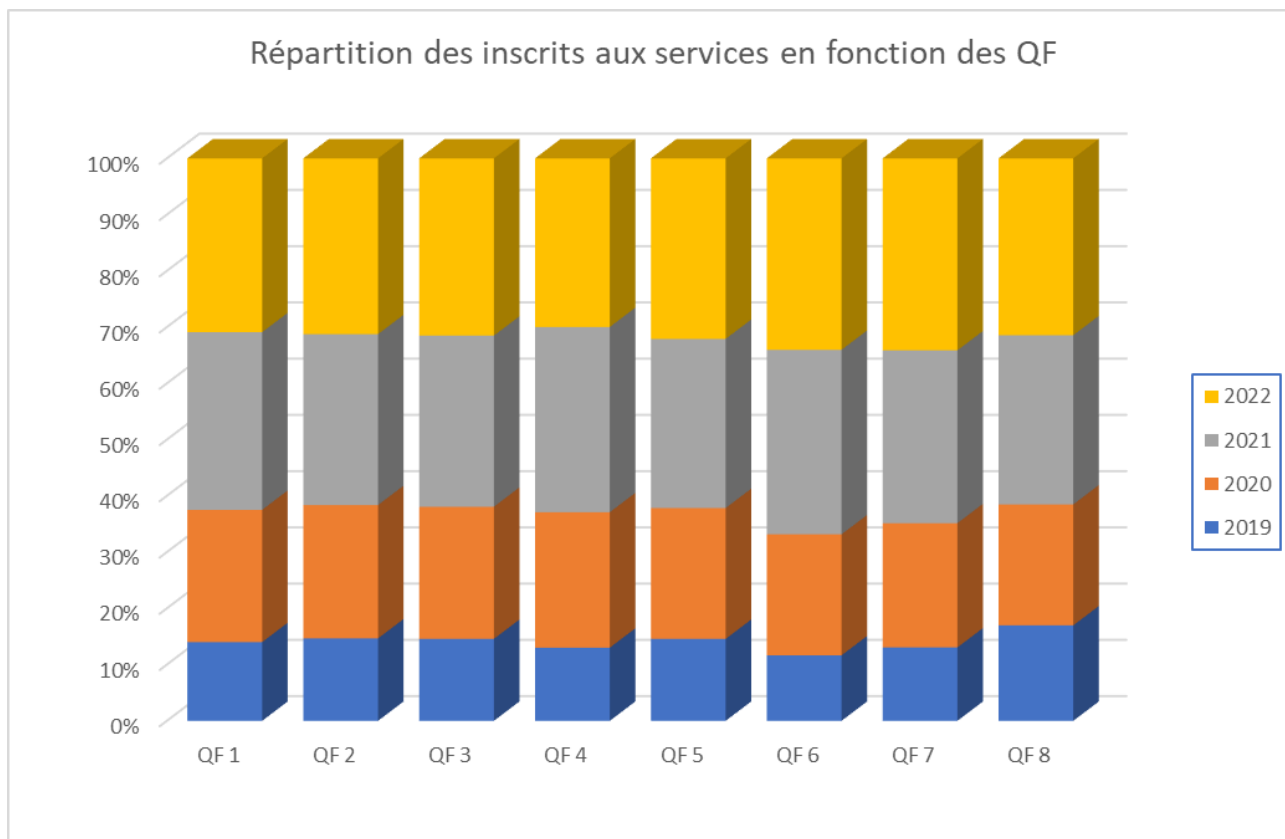
Au total, **5567 familles allocataires CAF MSA** sur l'EPCI, en 2020 ,
soit une **hausse du nombre de familles allocataires de 17,8%** par rapport à 2016 (précédent diagnostic).

En 2022, nombre total d'inscrits : 3012 dont 68 enfants avec un calendrier de garde alternée et 55 enfants en familles d'accueil ou en structures d'accueil.



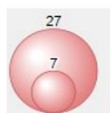
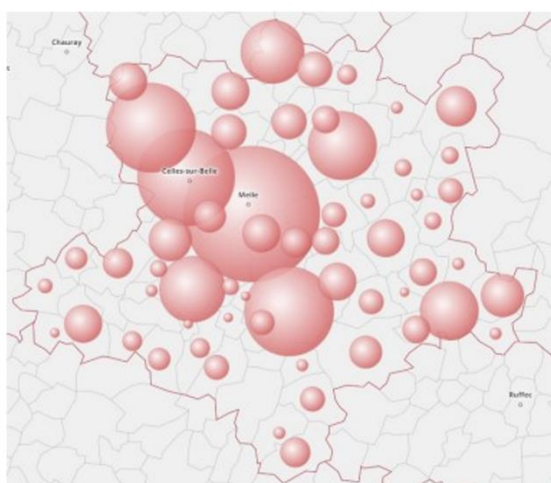
Le graphique ci-dessus représente la répartition des allocataires bénéficiant des services entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.

Ci-dessous la répartition des inscrits en fonction de leur Quotient Familial entre 2019 et 2022 (année de référence 2020, 2021 et 2022). On peut noter une légère variation du nombre d'inscrits par QF particulièrement en 2021 et 2022 (impact covid envisageable).

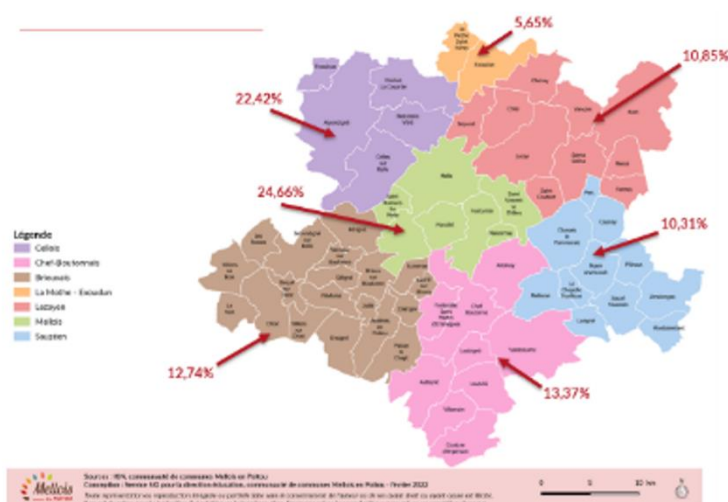


Enfin, les graphiques ci-dessous montre la répartition des familles monoparentales et des familles nombreuses sur le territoire.

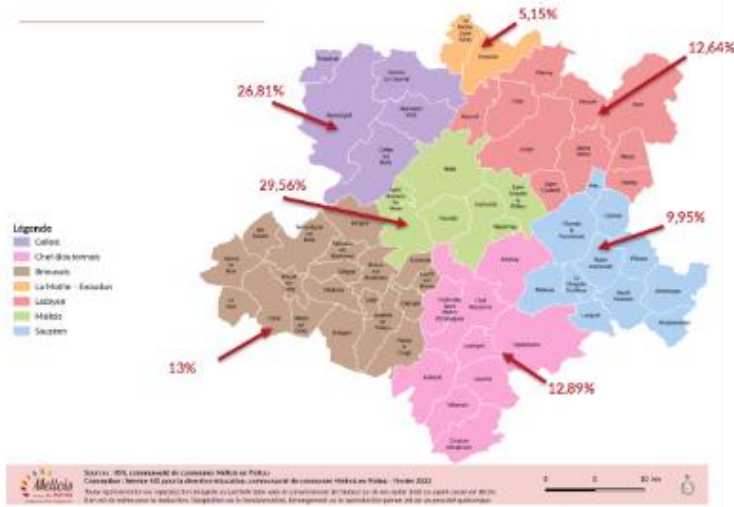
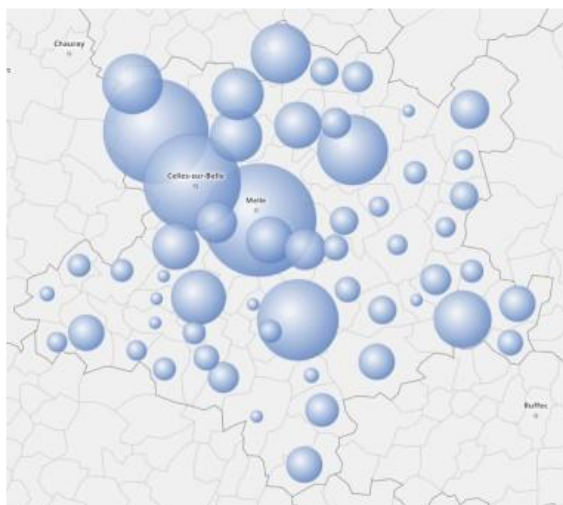
Une concentration des familles monoparentales sur le Mellois et le Cellois



En 2020, 1115 familles allocataires CAF MSA sont monoparentales sur le Mellois en Poitou, soit 20,02% des familles allocataires



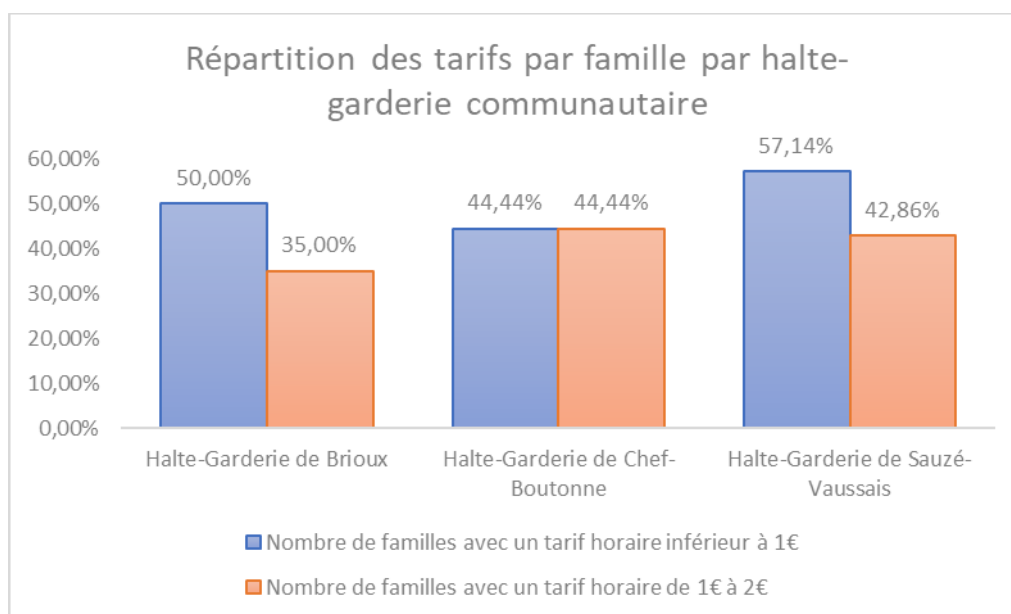
Une concentration des familles nombreuses sur le Mellois et le Cellois



En 2020, 854 familles allocataires CAF MSA sont des familles nombreuses sur le Mellois en Poitou, soit 15,34% des familles allocataires du territoire.

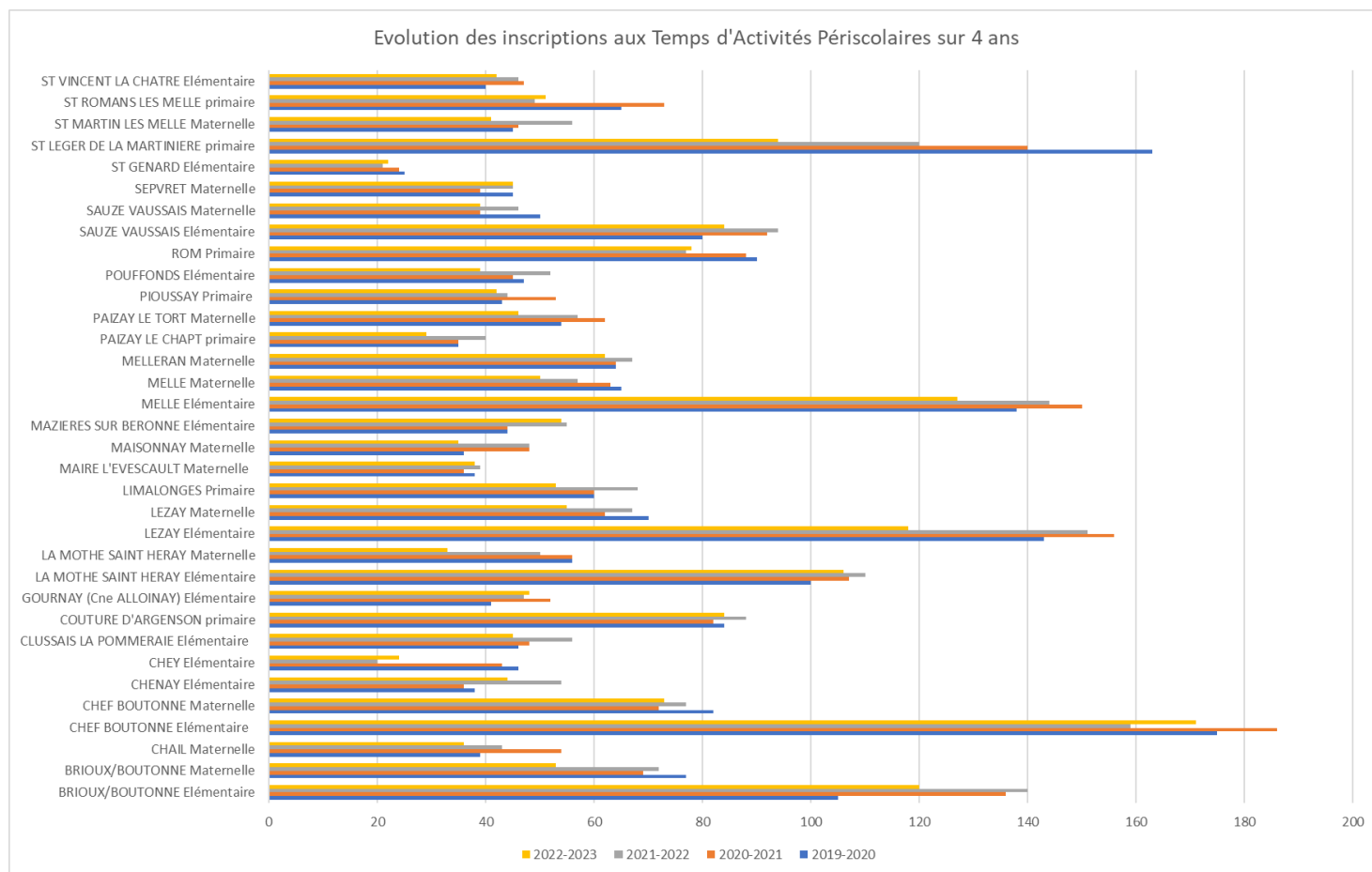


Ci-dessous la répartition des familles par tarifs aux différentes halte-garderie communautaires. On peut lire que 50% des familles accueillies à Brioux bénéficient du tarif inférieur à 1€.



Zoom sur les Temps d'Activités Périscolaires

Ci-dessous l'évolution des inscriptions aux temps d'activités périscolaires (TAP) sur les différents sites déclarés et gérés par Mellois en Poitou.

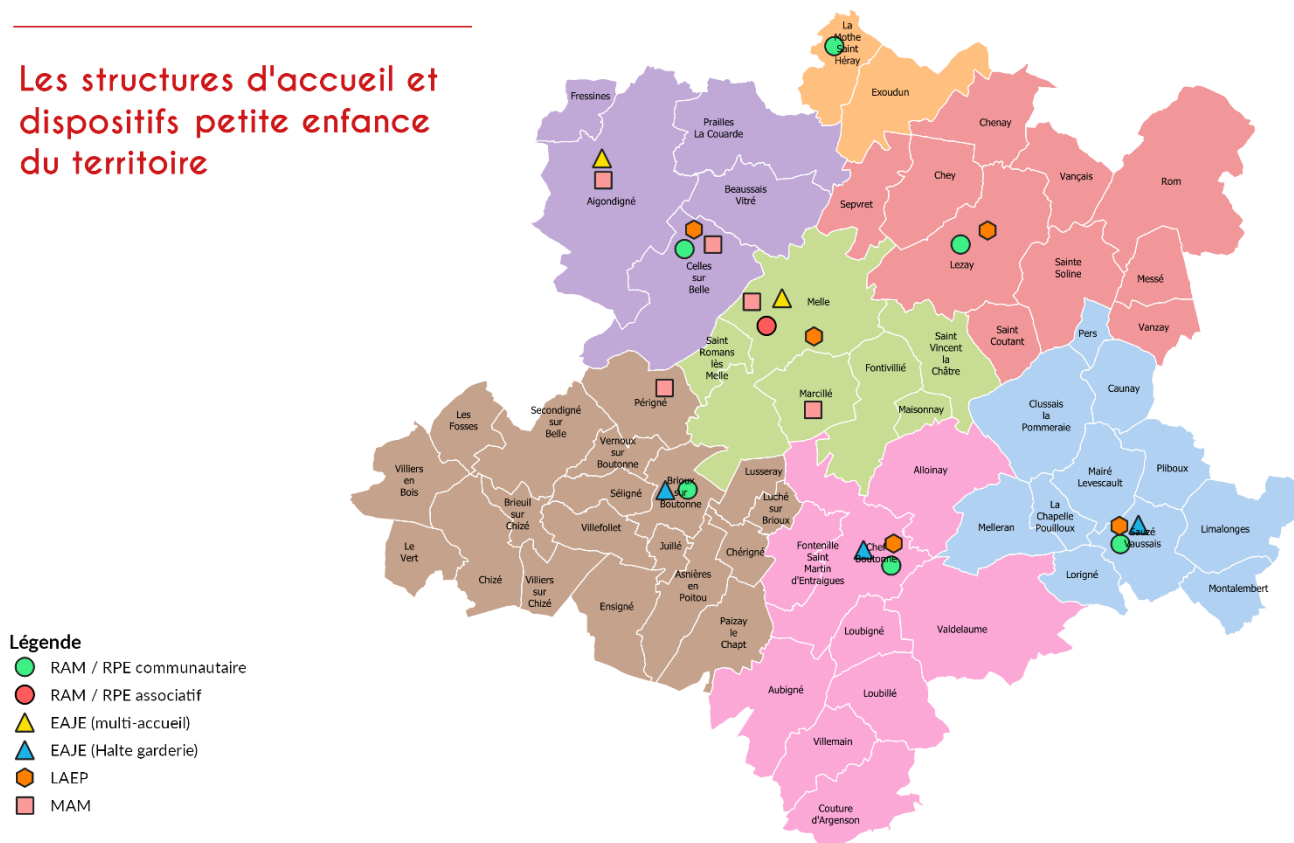


2. Résultats qualitatifs

Maillage du territoire. Axes forts menés

- Création de deux haltes-garderies à Chef-Boutonne et à Sauzé-Vaussais avec une ouverture à l'été 2019 et création de deux lieux d'accueil enfant-parent (LAEP) ce qui a conforté l'offre d'accueil pour la petite enfance sur le territoire avec des structures sur les principaux foyers de population (sauf Lezay, La Mothe st Héray et celles-sur-belle)

Les structures d'accueil et dispositifs petite enfance du territoire



Légende

- RAM / RPE communautaire
- RAM / RPE associatif
- EAJE (multi-accueil)
- EAJE (Halte-garderie)
- LAEP
- MAM



Sources : IGN, communauté de communes Mellois en Poitou

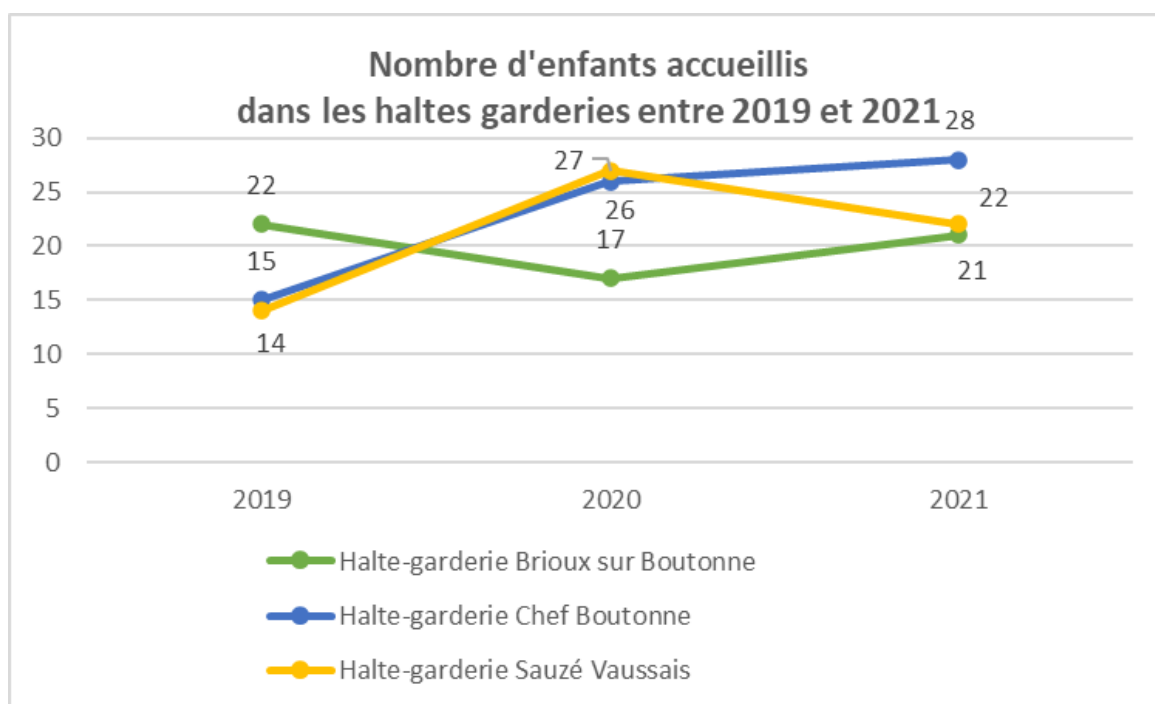
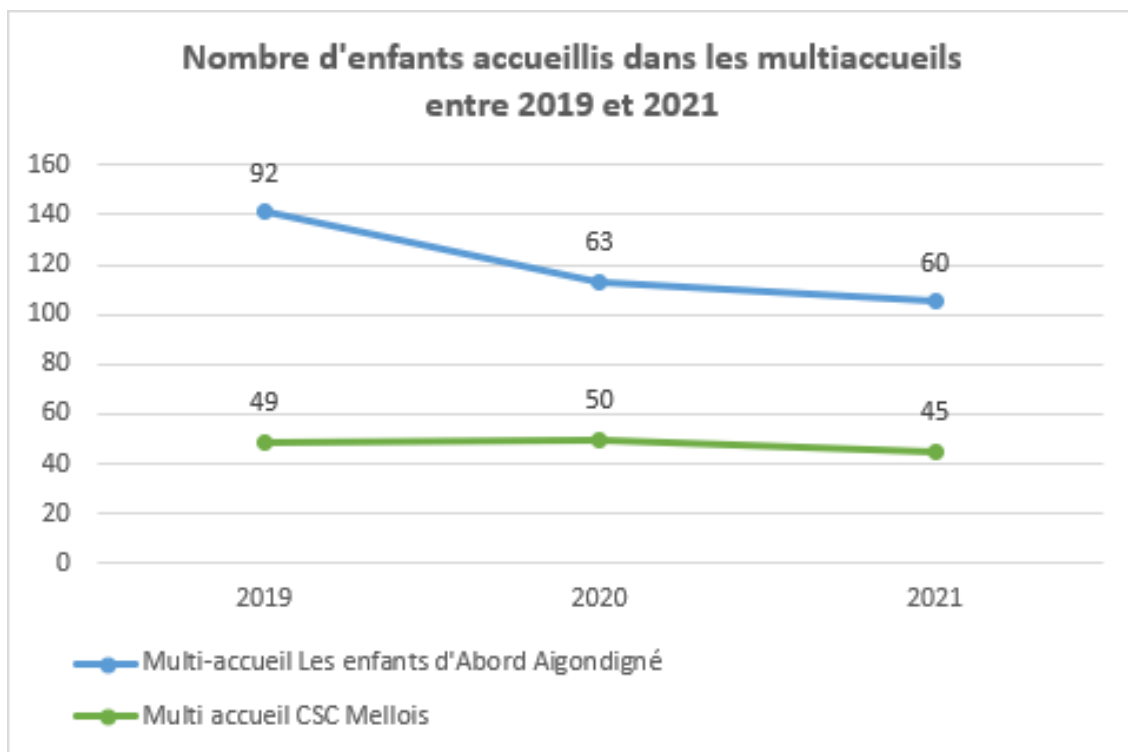
Conception : Service SIG pour la direction éducation, communauté de communes Mellois en Poitou - janvier 2022

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

0 5 10 km



Ci-dessous le nombre d'enfants accueillis dans les différentes structures du territoire.



Enfin, pour la Petite enfance, un réseau « Le chat croque » porté par les Relais Petite Enfance (RPE) du territoire (associatif et communautaire) qui a pour objectifs :

- Mutualisation des moyens
- Travailler ensemble sur des problématiques
- Travailler avec les acteurs du territoire (familles, assistantes maternelles, autres professionnels) et en partenariat avec les structures petite enfance du territoire
- Mobiliser le public du territoire du Mellois et itinérance des actions proposées
- Apporter des outils dans la vie quotidienne à travers des ateliers faciles à refaire à la maison

Le réseau est en place depuis plusieurs années et il a porté de nombreuses actions à destination des familles et des professionnels de la petite enfance.

Bilan comparatif de la fréquentation des actions du réseau en 2018 et 2019.

	2018	2019	Evaluation
Nombre de personnes	157	151	Légère baisse -3,82%
Nombre de parents	140	122	-12,86%
Nombre de familles	106	99	Sur ces 99 familles, 64 familles sont nouvelles, 15 sont déjà connues en 2018, 20 connues auparavant.
Nombre d'assistants maternels	12	8	-33,33%
Nombre d'enfants	160	110	Baisse de - 31,25% avec 2 temps cafés des parents (sans accueil d'enfants)

Ci-dessous les actions menées en 2019 du réseau « Le chat croque »

DES ATELIERS LE SAMEDI

- EN MAI, ATELIER MANIPULATION ET PATOUILLES À BRIOX SUR BOUTONNE PAUME D'API
- EN JUIN, CAFÉ DES PARENTS À MELLE CROQUELUNE
- EN JUILLET, BALADE CONTÉE EN FAMILLE CHEMIN DE LA DÉCOUVERTE MELLE
- EN SEPTEMBRE, ATELIER JEUX ET MOTRICITÉ AU MANÈGE ENCHANTÉ À CELLES SUR BELLE
- EN OCTOBRE, ATELIER CUISINE EXPÉRIMENTALE À LEZAY, CHAT PERCHÉ
- EN NOVEMBRE, CAFÉ DES PARENTS À MOUGON LES ENFANTS D'ABORD

DES SOIRÉES D'ÉCHANGES À MELLE

- EN JUIN, CONFÉRENCE HUMORISTIQUE « L'IMPACT ET LA PUISSANCE DES MOTS SUR L'ENFANT DANS SON QUOTIDIEN », À MELLE, SALLE DU TAPIS VERT
- EN DÉCEMBRE, SOIRÉE D'ÉCHANGES « L'AUTORITÉ PARENTALE, UN CADRE POUR BIEN GRANDIR », À MELLE, SALLE JACQUES PRÉVERT

UN TEMPS FORT

- EN NOVEMBRE, LECTURES ANIMÉES « HOPI HOPA BLUES » PAR PATATI ET NANANA À MELLE, SALLE DU TAPIS VERT

Dans les dernières actions recentrées sur le réseau des RPE du territoire (projet commun), citons la plaquette commune des RPE, l'analyse de la pratique pour les responsables des RPE et le travail mutualisé sur les départs en formation des assistants maternels sur le territoire entre autres.

Pour l'été 2020, adhésion au dispositif « Colos apprenantes ». En effet, à la suite de la crise sanitaire et aux difficultés liées à l'accès aux enfants aux activités éducatives, sportives et culturelles pendant le confinement et le déconfinement, le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et le ministère de la ville et du logement, a initié un plan « Vacances apprenantes » qui a proposé plusieurs dispositifs aux familles et aux enfants.

L'objectif était d'accueillir au sein des structures Enfance Jeunesse du territoire et de proposer un tarif de gratuité d'accessibilité aux enfants :

- en situation de handicap,
- dépendant du régime de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE),
- du personnel indispensable à la gestion de la crise (Quotient Familial 1 et Quotient Familial 2),
- et en rupture avec l'école.

La collectivité a participé à ces accueils initiés par le collectif « séjours 79 »

ORGANISATEUR	Nombre de séjours labélisés "vacances apprenantes"	Nombre d'enfants éligibles au remboursement et dont les familles ont fait la demande
La Bêta Pi	12	7
La Ligue 79	7	6
Mellois en Poitou	2	12
TOTAL	21	25

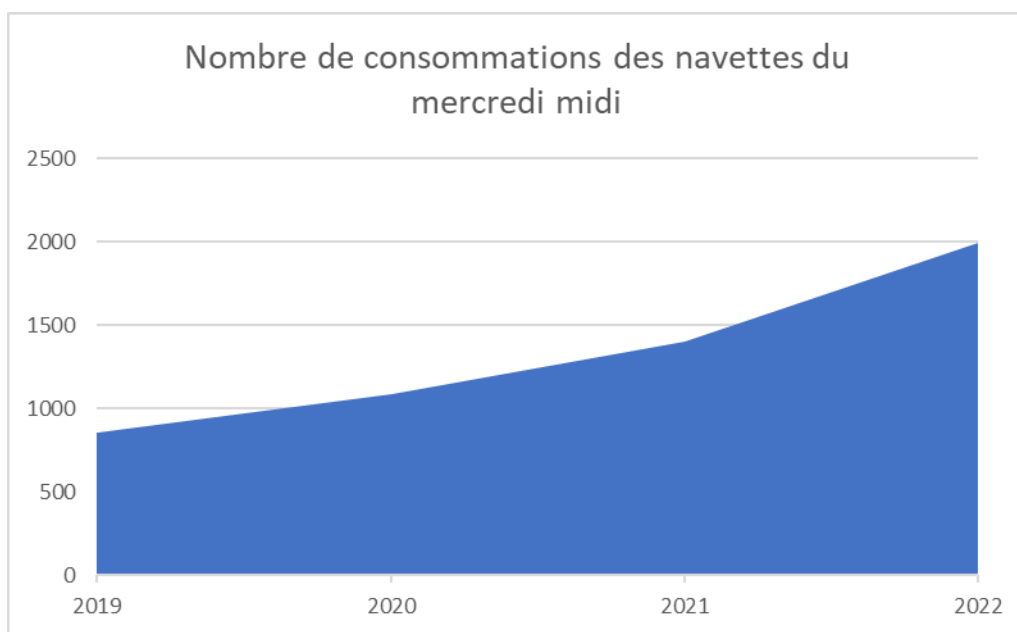
La réponse a ce dispositif a permis d'accueillir quelques nouveaux enfants mais une grande partie étaient déjà du territoire où avaient déjà fréquenté nos accueils.

Zoom sur les harmonisations ou propositions d'harmonisations

Harmonisation des tarifs des accueils de loisirs communautaires. Le règlement de fonctionnement ainsi que les tarifs ont été harmonisés en 2021.

Harmonisation et mise en place des navettes entre écoles et accueils de loisirs réalisé pour une mise en œuvre en septembre 2019. Tarif unique de 1€ par trajet.

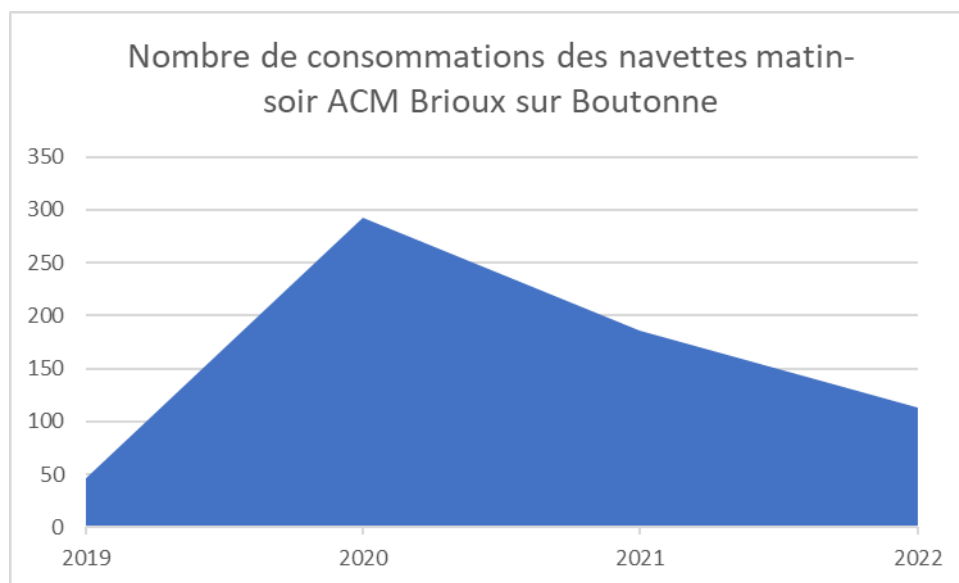
Ci-dessous, utilisation du service « Transport du mercredi » au départ d'une école communautaire et communale jusqu'à un ACM du territoire (CSC du Mellois ou ACM communautaire).



Pour l'ACM Belle et Lambon, l'association gère directement les transports d'écoles à l'ACM du mercredi et ce service est valorisé au travers de la subvention de fonctionnement attribué par Mellois en Poitou (secteur Cellois).

Utilisation du service « Transport matin et/ou soir » de l'ACM Brioux sur Boutonne

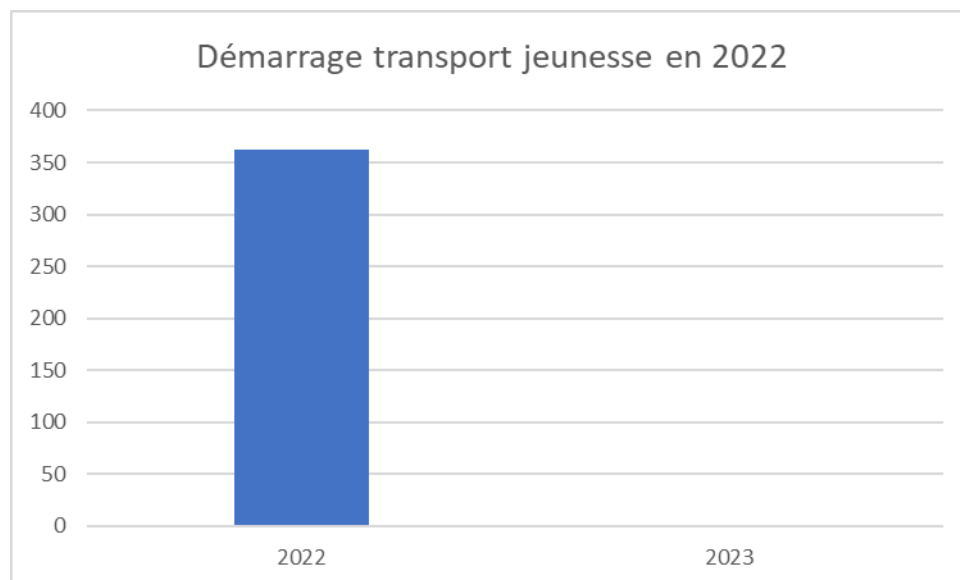
Les familles dont les enfants se rendent à l'ACM de Brioux sur Boutonne pendant les vacances peuvent réserver un transport (navette).



En 2021 et 2022, moins de demandes ont été faites par les familles sur ce type de transport. Les familles s'organisent autrement pour déposer les enfants et ceux malgré la hausse de fréquentation de la structure.

Les familles demandeuses étaient sur Vaubalier/Chizé et partaient travailler sur le Niortais. Les demandes sont cycliques.

Depuis 2022, les structures jeunesse communautaires proposent aussi un service de transport pour permettre aux jeunes de fréquenter les accueils de jeunes. Ci-dessous la fréquentation en 2022 de ces navettes.



Le CSC du Mellois propose également un service de navette à destination des jeunes fréquentant leur accueil de jeunes.

Objectif 1-B : L'accueil du handicap dans les actions/services

Indicateurs de réalisation – quelles sont les évolutions constatées

- Mise en place d'un travail de concertation/de réflexion avec les partenaires dans ce domaine
- Évolution du pôle ressources
- Nombre de demandes d'accueil de familles avec enfant(s) porteur(s) de handicap
- Nombre d'enfants porteurs de handicap accueillis

Indicateurs de résultats – quelle efficacité des actions auprès des usagers

- Nombre de propositions d'accueil/ de protocoles d'accueil (outils communs)
- Adéquation de l'offre et de la demande
- Mise en place de formations/informations à destination des agents et autres
- Satisfaction des parents quant à l'accueil proposé (délai et modalité de traitement de la demande)
- Analyse de la pratique

Indicateurs d'impacts – quelles sont les conséquences et sont-elles bénéfiques pour les publics/le territoire et la société ?

- Intérêts pour les familles et les enfants
- Problématique travaillée à l'échelle du territoire de façon transversale (que ce soit par rapport à l'âge de l'enfant ; au type d'accueil ; à l'équipe qui accompagne...)

La question de l'accueil du handicap dans les actions/Services a fait l'objet d'un groupe de travail dédié au sein du Projet Educatif de Territoire.

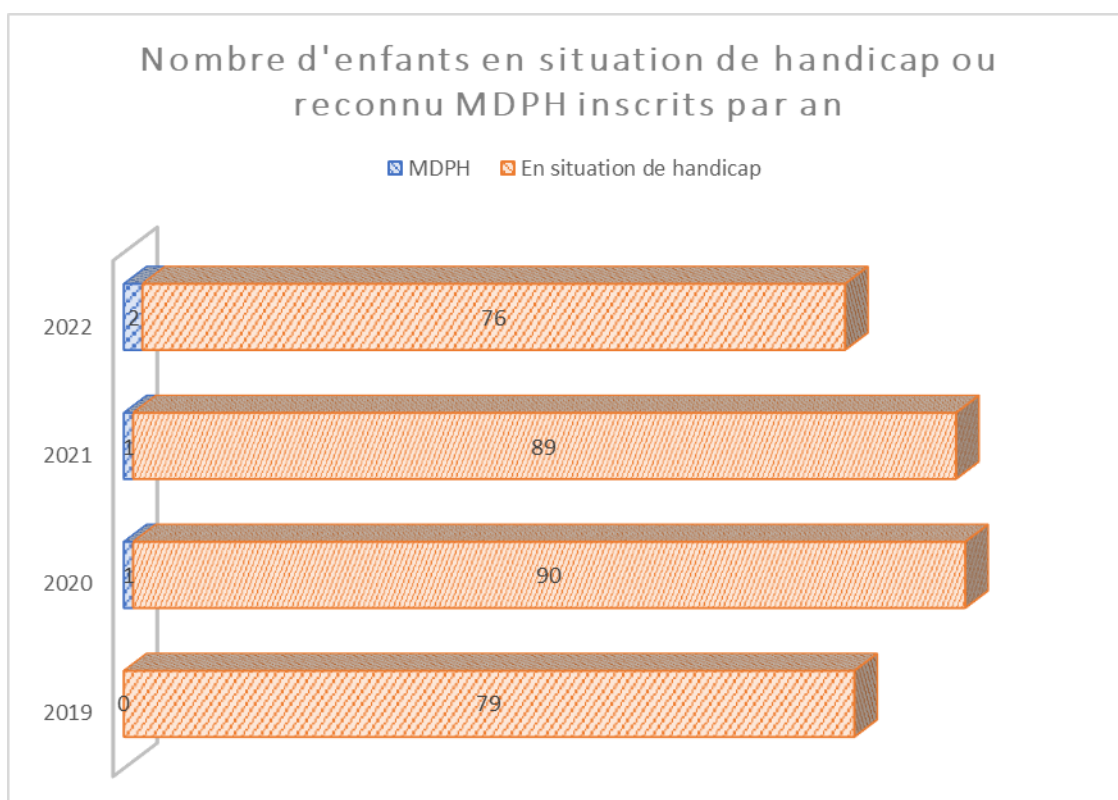
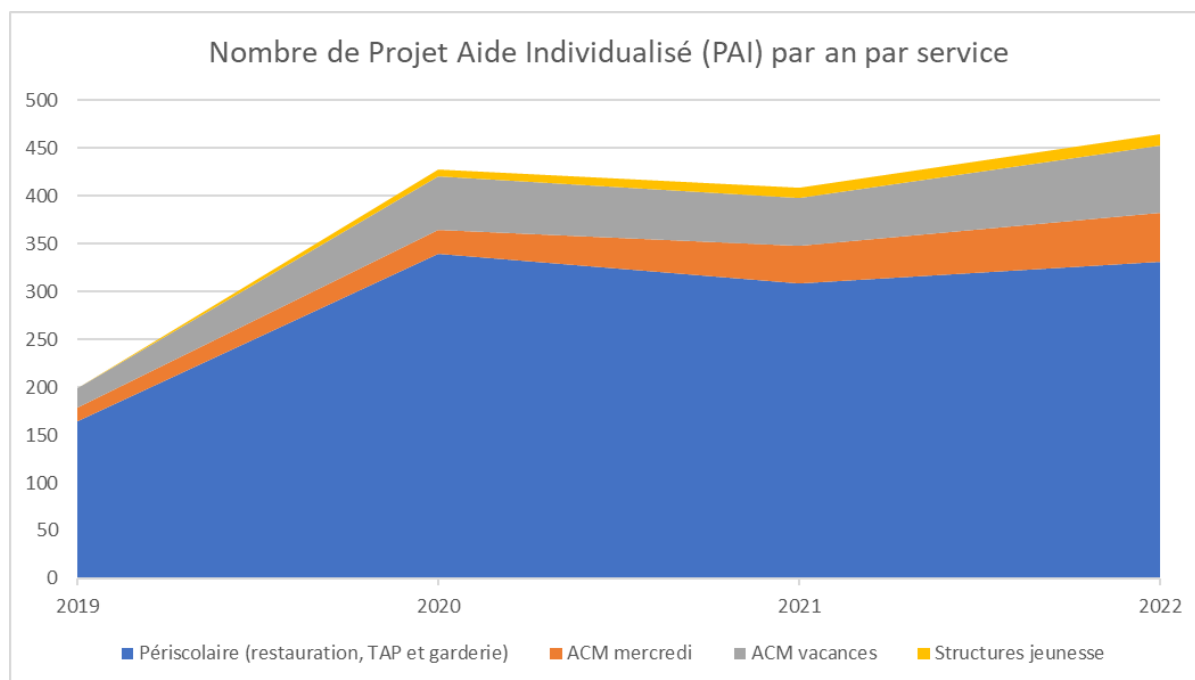
Le partenariat avec le GPA 79/86 a été développé afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins des familles.

Mise en place d'une procédure « accueil de l'enfant » et participation des responsables périscolaires ou extrascolaires dès que possible aux réunions du comité éducatif de l'enfant.

Avancement du travail conjoint avec l'Education Nationale sur cette question afin d'avoir connaissance de l'arrivée et des besoins d'un enfant en situation de handicap dans une école.

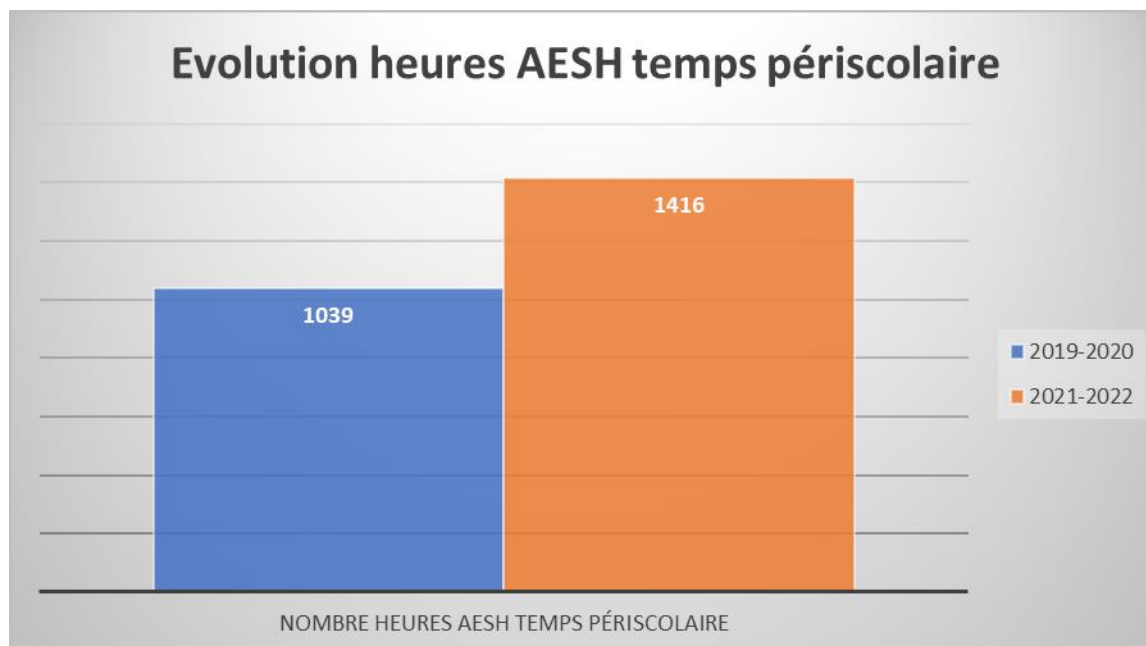
Echanges en cours de construction avec une référente handicap de l'Education Nationale basée à l'Inspection Académique de Melle et arrivée en 2020.

Ci-dessous le nombre de Projet d'Aide Individualisé enregistré par an et par service au sein de Mellois en Poitou. Ces projets peuvent, selon les cas, concerner une conduite à tenir pour de l'asthme, pour une allergie alimentaire ou encore pour un accompagnement d'enfant en situation de handicap.



La communauté de communes a fait le choix quand cela est possible de recruter un agent « Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap » sur demande de la famille et/ou des équipes et sur des temps périscolaires. En effet, les AESH sont très souvent pensé pour le temps scolaire mais il revient à la collectivité territoriale de gérer cet accompagnement sur les temps périscolaires (et extrascolaires).

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution sur les années scolaires 2019-2020 et 2021-2022 du nombre d'heures attribués à des Accompagnant des élèves en situation de handicap. Pour l'année 2019-2020 et pour l'année 2021-2022 ces heures ont été répartis sur 8 agents.



Dans le cadre de la Petite Enfance, notamment dans le groupe de travail PEDT 0-3/6 ans, il a été relevé la nécessité de favoriser la création d'environnement inclusif à l'aide de matériel adapté (jeux sensoriels, couverture lestées, lits cocons ...) de pictogrammes ... ces outils pouvant servir à tous les enfants.

Pour les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), le groupe de travail commence ses réflexions pour une prise en compte sur le territoire.

Dans une école communautaire, volonté d'une enseignante de MS/GS d'utiliser la méthode Montessori. Achat de matériel spécifique et adapté pour cet enseignement. Accompagnement par des agents sensibilisés.

Objectif 1-C : l'accessibilité géographique des services/Actions

Indicateurs de réalisation – quelles sont les évolutions constatées

- Nombre de "moyens de mobilité" mis en œuvre sur le territoire et leur évolution
- Recensement et identification des difficultés par une centralisation de l'information (groupe de travail PEDT ou autres services/partenaires)

Indicateurs de résultats – quelle efficacité des actions auprès des usagers

- Fréquence de l'utilisation de ces moyens
- Connaissance des outils mobilisables et lieux ressources par les habitants

Indicateurs d'impacts – quelles sont les conséquences et sont-elles bénéfiques pour les publics/le territoire et la société ?

- Nombre de nouvelles familles touchées grâce à ces moyens
- Adaptabilité des moyens au territoire et au public en fonction du type de service
- Dynamique partenariale

Le territoire de Mellois en Poitou offre à ses habitants un cadre de vie villageois, polarisé par des bourgs structurants de petite taille globalement bien répartis et équipés.

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) adopté en 2020 identifie la trame multipolaire de Mellois en Poitou à partir de 11 bourgs principaux :

- 2 pôles de pays : bourgs de Melle et Celles-sur Belle
- 5 pôles intermédiaires : bourgs de La Mothe-Saint-Heray, Lezay, Sauzé-Vaussais, Chef-Boutonne et Brioux-sur-Boutonne
- 4 pôles de proximité : bourgs de Couture d'Argenson, Chizé, Périgné et Mougou (commune nouvelle d'Aigondigné).

Même si le maillage multipolaire du territoire est perçu comme un atout pour le territoire, cette organisation ouvre des enjeux et besoins en mobilité et en accès aux services.

La communauté de communes Mellois en Poitou est rentrée dans le programme de développement des structures France Services afin de résoudre pour partie des problèmes liés à la mobilité et notamment l'accès aux services et aux démarches administratives.

Ainsi sur le territoire Mellois en Poitou, 6 structures ont été déployées, une portée par le groupe La Poste,

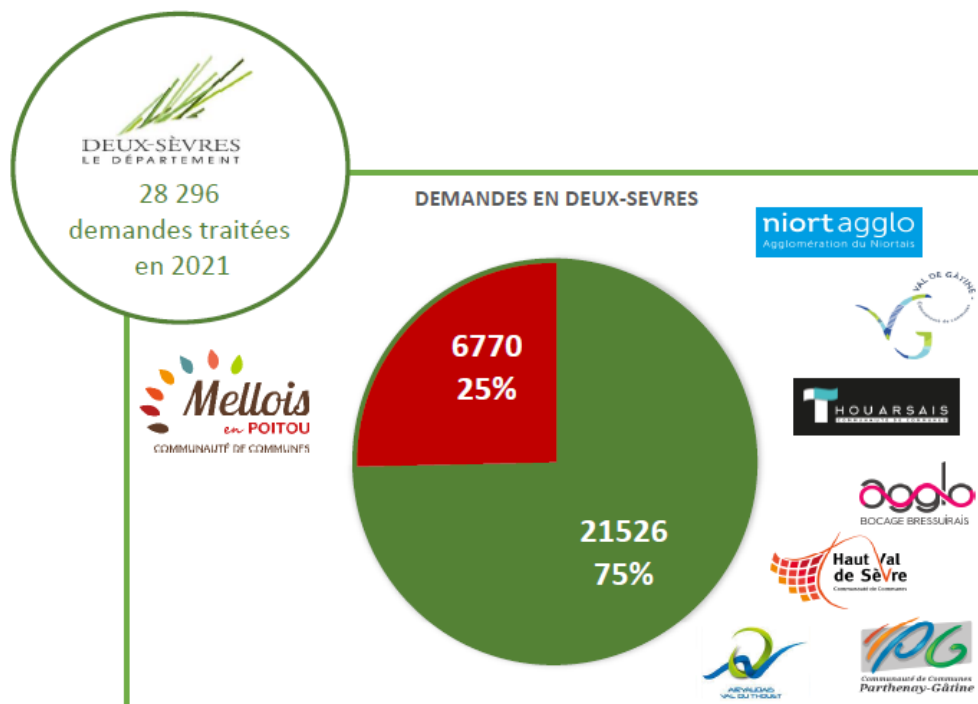
- Brioux sur boutonne (structure groupe La Poste),

Et 5 structures communautaires :

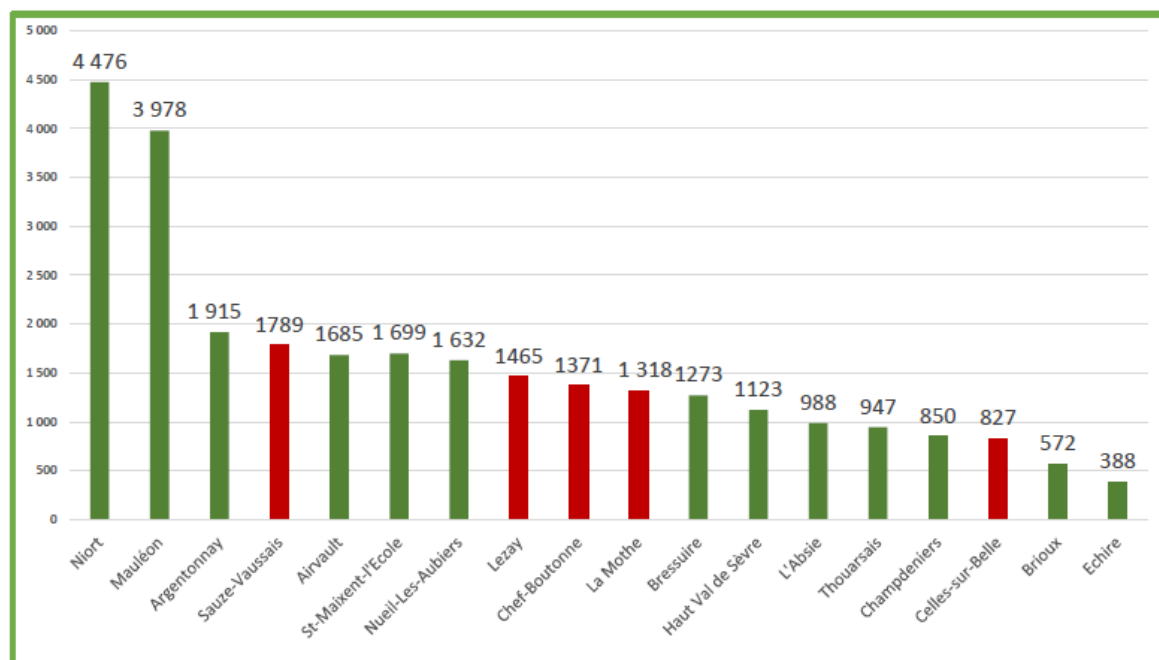
- Sauzé-Vaussais ouverture en janvier 2020
- Chef-Boutonne ouverture en janvier 2021
- Lezay ouverture en janvier 2021
- La Mothe Saint Héray ouverture en janvier 2021
- Celles-sur Belle ouverture en mai 2021

Concernant les structures communautaires, chacune est constituée de 2 agents par site (dont 1 agent mutualisé avec la mairie de Chef-Boutonne CCAS/France services) + un poste de cheffe de service.

Nombre de demandes traitées par la Com. Com. en Deux-Sevres en 2021



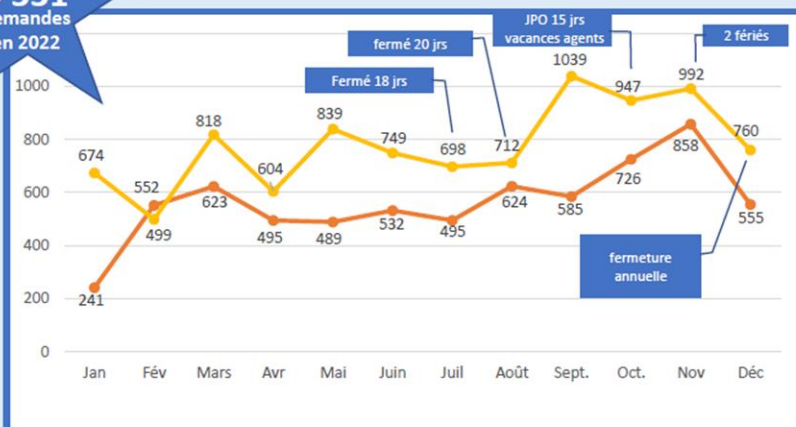
Nombre de demandes traitées en Deux-Sevres par France services en 2021



Extrait de données communautaires France Services – Statistiques 2021 et 2022

9 331
demandes
en 2022

Evolution de la demande



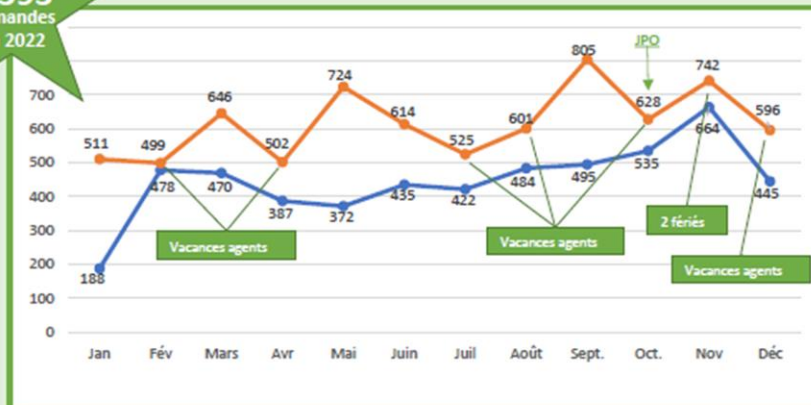
Dans le graphique ci-contre, on compare le nombre de demandes qui concernent l'intégralité des traitements fait (accompagnements individuels, rdv partenaires, ateliers numériques, demandes d'informations générales, poste informatique en accès libre).

Dans le graphique ci-dessous, on compare le nombre d'accompagnement individuel.

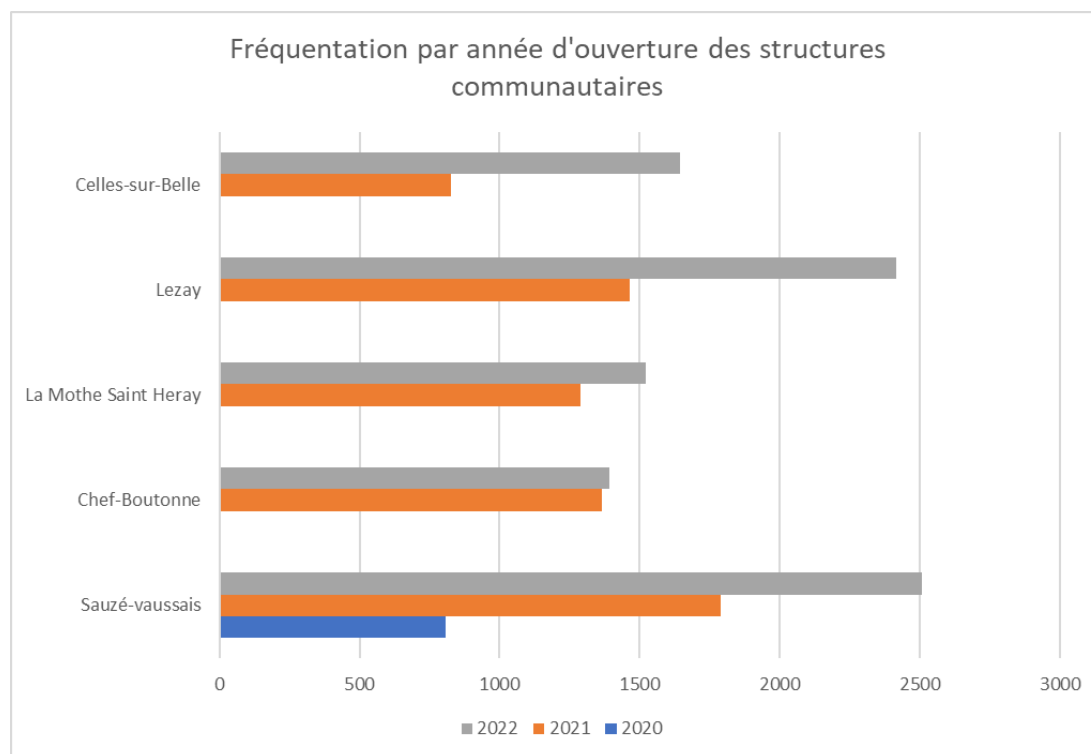
16 106
demandes depuis
le début de
l'année 2021

Evolution de la demande

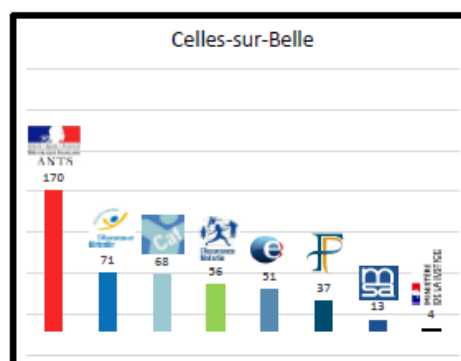
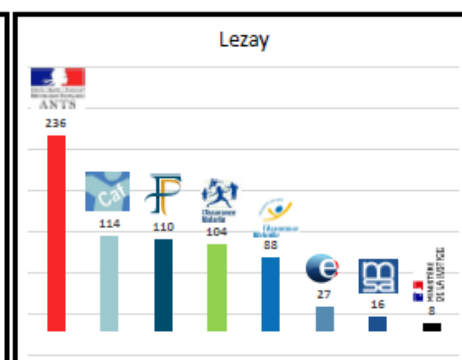
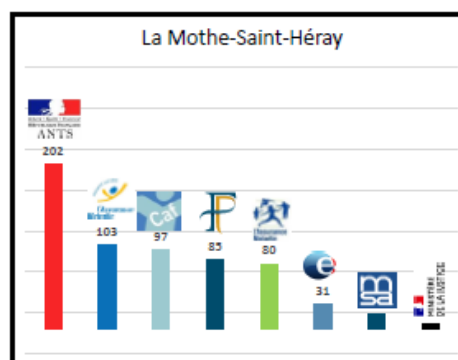
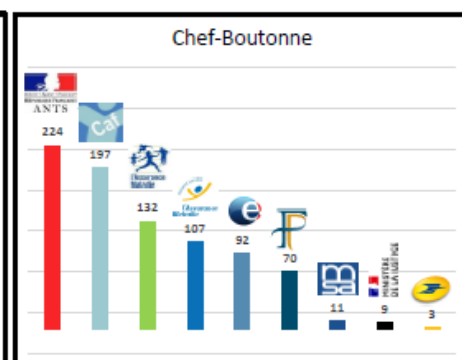
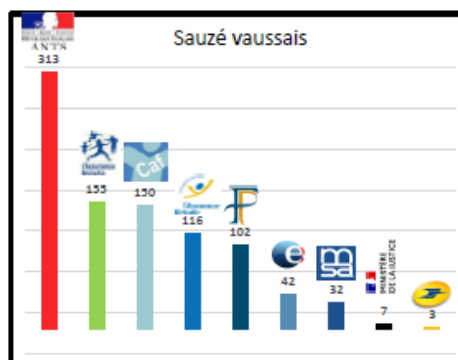
7 393
demandes
en 2022



12 768
accompagnements
individuels depuis le
début de l'année 2021



Ci-dessous, le classement des natures principales de demandes partenaires par les usagers (accompagnement individuel) en 2021



Ci-dessous le classement des trois natures principales de demandes partenaires par les usagers (accompagnement individuel) en 2022



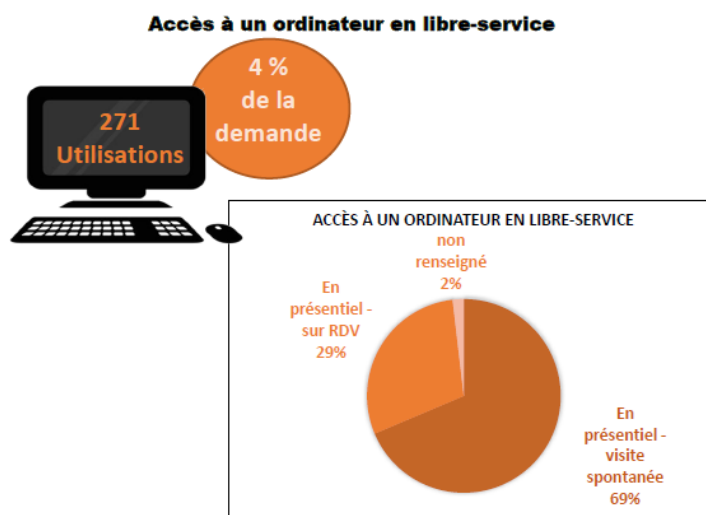
Les villes de Melle et Aigondigné se sont dotées d'un conseiller numérique. La ville de Melle propose également un transport sur réservation au préalable pour permettre aux habitants non véhiculés de se déplacer.

Une plateforme mobilité pilotée par l'association Toits Etc avait été mise en place et s'est arrêtée vers fin 2019.

Des structures associatives comme La Beta Pi ont développé leurs services aux personnes afin de développer des ateliers numériques par exemple.

Les structures communautaires France Services mettent également à disposition un ordinateur en libre-service.

En 2021, l'utilisation a été la suivante :



De nouvelles pistes autour de la mobilité inclusive sont en cours de construction notamment avec la réponse à l'appel à projet du conseil départemental par l'association CIF SP qui a mis en place un poste de conseiller en mobilité inclusive fin 2022.

Pour répondre à des enjeux d'accès à des services à destination de la jeunesse, des navettes via des mini-bus sont organisées par les accueils de jeunes communautaires ou par le Centre socio culturel. Les enfants et les jeunes peuvent également utiliser le réseau de transport RDS pour les lieux où des arrêts sont implantés.

Les accueils de loisirs communautaires développent également depuis 2 ans la mobilité entre accueils permettant ainsi de regrouper sur un seul site les enfants pour créer une cohésion de groupe plus importante, une connaissance des autres enfants du territoire et permettre également une mutualisation des moyens communautaires et des équipes.

Des initiatives locales de transport solidaire avaient été créées en 2019, l'une par le secours catholique sur l'échelle du territoire « Roulons solidaire » et une par le CCAS de la commune de Prailles La couarde. De nouvelles réflexions sont en cours et cet axe fera l'objet d'un enjeu prioritaire du Projet de Territoire.

Bilan axe 1

Au travers des éléments présentés ci-dessus, le comité technique a mis en avant la synthèse suivante sur l'axe 1. Celle-ci permettra entre autres, la construction de la prochaine Convention Territoriale Globale notamment dans la définition des axes d'actions.



Axe n°2 : la cohérence éducative

Objectif 2-A : Actions développées pour les 0-11 ans

Indicateurs de réalisation – quelles sont les évolutions constatées

- Nombre et typologie des actions développées
- Repérage de nouveaux porteurs de projet et/ou élargissement des partenariats
- Nombre de participants (enfants, parents...)
- Nombre de parents dans les actions et services

Indicateurs de résultats – quelle efficacité des actions auprès des usagers

- Récurrence des actions
- Assiduité des enfants/familles
- Satisfaction des enfants/familles
- Contenu des actions
- Évolution des partenariats
- Participation réelle des parents
- Thématiques abordées, réflexions par les parents

Indicateurs d'impacts – quelles sont les conséquences et sont-elles bénéfiques pour les publics/le territoire et la société ?

- Pérennité des actions et instance de concertation/espace d'échanges de coordination (Groupes de travail PEDT et évolution)
- Modification/développement de ces actions
- Création de nouvelles actions qui émanent de ces actions
- Nombre et typologie de nouvelles actions ou nouveaux projets portés/proposés/réfléchis par ces parents
- Implication des parents dans de nouvelles instances/actions

Plusieurs évènements ont été mis en place pour permettre la rencontre avec les familles ou les professionnels :

- La semaine de la Petite enfance
- La semaine en famille
- La Fête du jeu (évènement ouvert sans limite d'âge) autour de la parentalité.
- Rencontres avec de nouveaux partenaires : IREPS en comité de pilotage PEDT
- Réseau PEDT des groupes de travail 0-3/6 ans : volonté de proposer des activités d'éveils pour les tout-petits, besoin exprimé par les familles.
- Réseau PEDT des groupes de travail 3-12 ans : forum toujours en cours de construction pour réalisation en 2023.

Dans la lutte contre le décrochage scolaire, un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est mis en place avec les enfants de l'élémentaire de Sauzé-Vaussais.

Il y a volonté à étendre cette action sur d'autres sites mais la difficulté demeure dans le recrutement de bénévoles pour accompagner les enfants.

Les structures France Services ont travaillé avec la direction éducation pour obtenir le « Label Parentalité » avec le conseil départemental. Ce label est une nouvelle porte d'entrée pour les familles qui au sein des France Services, peuvent être informées et orientées vers les structures petite enfance/partenaires répondant à leurs besoins.

Le partenariat France Services et structures petite enfance a permis le développement de l'atelier « J'emploi une assistante maternelle, quelles démarches je dois faire ? » à destination des familles avec le RPE de La Mothe-Saint-Héray pour les accompagner sur ce volet administratif.

Dans la dynamique de réseau, des ateliers sont également proposés à la population lors d'évènements ou dans des sites scolaires (écoles, collèges) par la Direction Gestion et Prévention des Déchets dans le cadre de la réduction des déchets (expérimentation en cours avec une ou plusieurs familles de Mellois en Poitou pour réduire au maximum ses déchets).

Des ateliers d'Art Educatif sont proposés par les équipes éducatives du Pays d'Art et d'Histoires ou du Musée de Rauranum sur le temps scolaire. Ce lien mérite d'être développé principalement sur les temps périscolaire et extrascolaire.

Au niveau de la restauration scolaire communautaire, certains restaurants ont pu être équipés de self afin de permettre une rééducation du gaspillage alimentaire et surtout un développement de l'autonomie et de la responsabilité de l'enfant.

Enfin la direction des Sports a développé son offre autour du plan d'eau du Lambon pour attirer les familles sur les périodes estivales notamment.

Objectif 2-B : Dynamique de réseau autour du parcours de l'enfant

Indicateurs de réalisation – quelles sont les évolutions constatées

- Nombre et typologie des acteurs présents
- Typologie d'objet de rencontres (réunion, évènementiel, formation...)
- Mutualisation et concertation autour d'objectifs communs entre les différents acteurs et la population

Indicateurs de résultats – quelle efficacité des actions auprès des usagers

- Récurrence des rencontres
- Assiduité des acteurs
- Thématiques abordées, réflexions
- "Légitimité" des instances existantes ou nouvellement créées

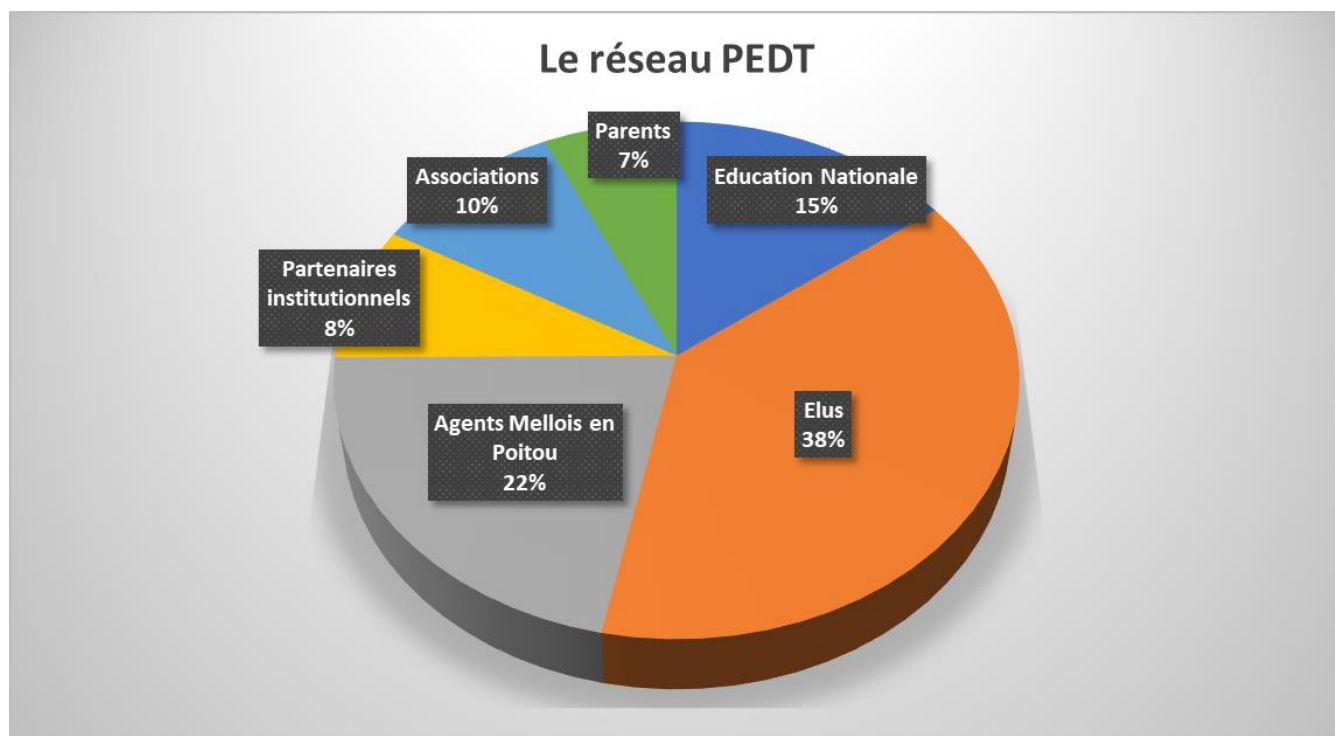
Indicateurs d'impacts – quelles sont les conséquences et sont-elles bénéfiques pour les publics/le territoire et la société ?

- Nombre et typologie de nouvelles actions ou nouveaux projets portés/proposés/réfléchis lors de ces rencontres
- et instance de concertation/espace d'échanges de coordination (Groupes de travail PEDT, évolution, y compris le travail entre les services et les directions)

Forte dynamique de réseau appuyée sur le Projet Educatif de Territoire et les groupes de travail par tranches d'âges.

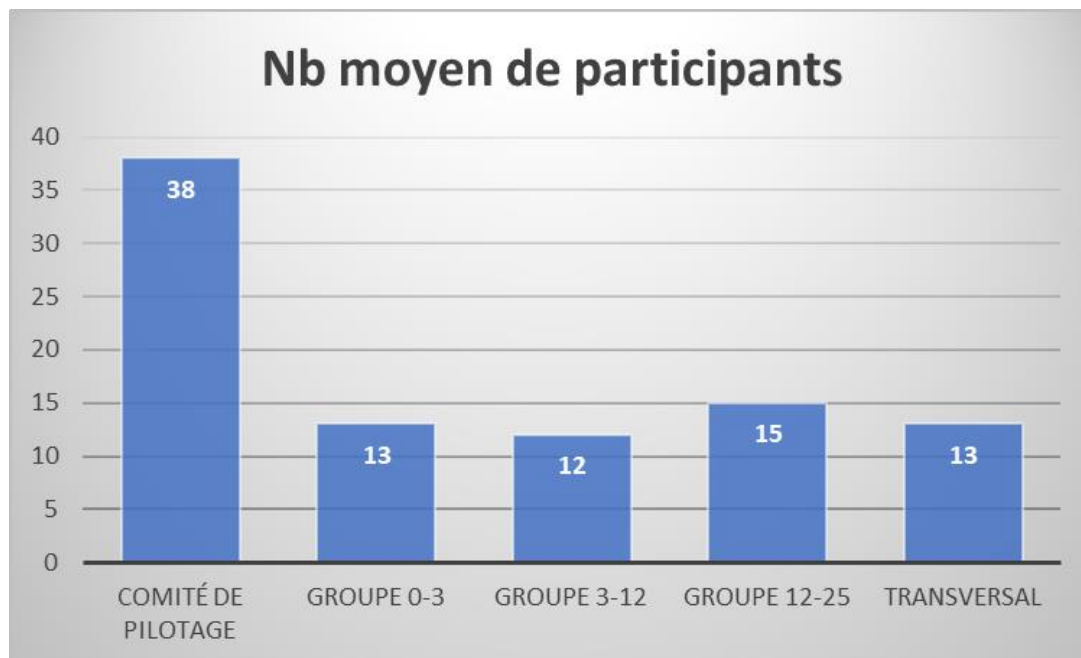
Répartition du réseau

Au total, au 1^{er} janvier 2022, le réseau représente plus de 200 personnes destinataires des comptes-rendus du comité de pilotage et invités au débat.



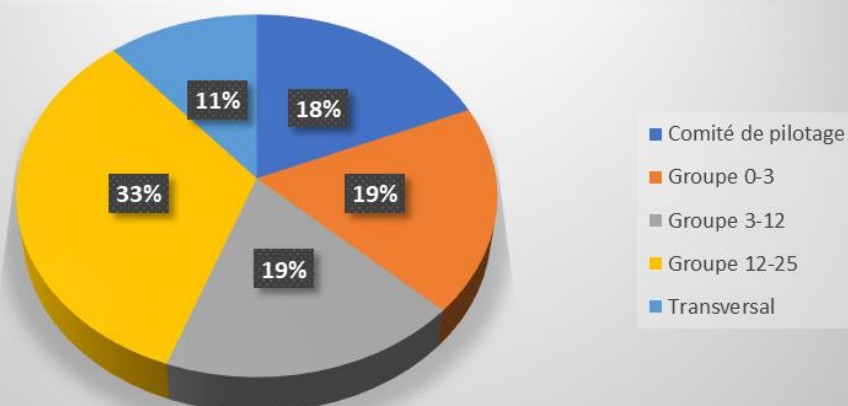
Implication du public participant : nombre de présents et régularité constatée

Ce sont les comités de pilotages qui ont mobilisés le plus de participants à chaque réunion. Le nombre de participants est plutôt constant à chaque réunion mais sans avoir une régularité dans les présences (en fonction des disponibilités de chacun d'une réunion à l'autre).

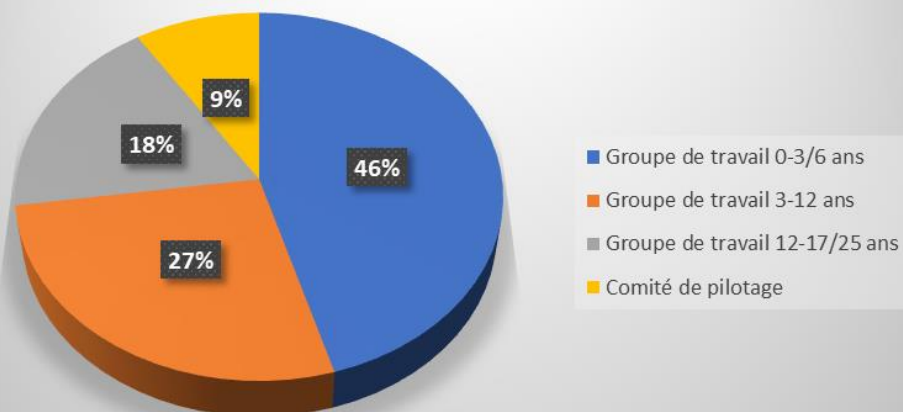


Au total, hors développements de projets spécifiques, plus de 32 rencontres des groupes de travaux ont été réalisés entre 2018 et 2022.

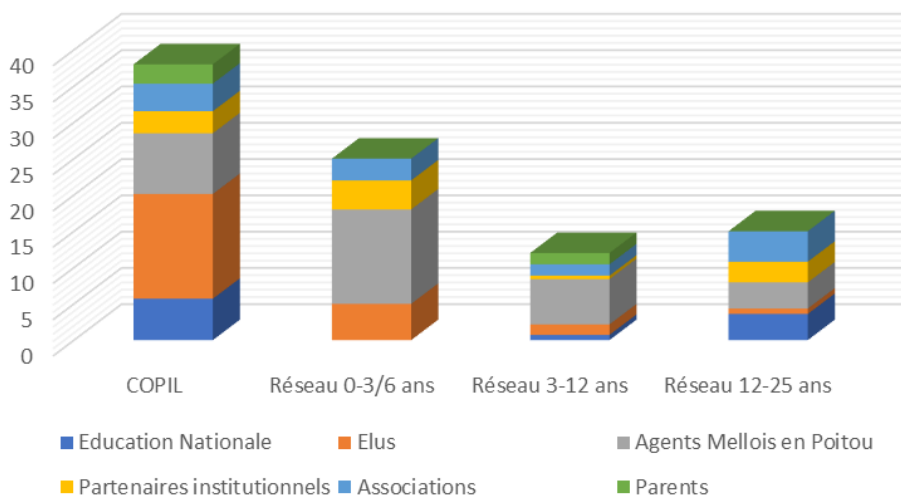
Nombre de réunions entre 2018 et 2021



Nombre de réunions en 2022



Répartition du réseau en fonction du nombre moyen des présences



Le réseau PEDT a permis la mise en œuvre de groupes thématiques et de mettre en partenariat de nombreux acteurs au fil des années.

Sur le réseau 12-17/25 ans ont pu noter une forte implication des infirmières et conseillers pédagogiques de l'Education nationale du secondaire au sein du groupe de travail Prévention Santé co-pilotée par la MSA Poitou et les communautés de communes Mellois en Poitou/haut Val de Sèvre.

Le groupe de travail 0-3/6 ans constitué de l'ensemble des structures EAJE et RPE associatifs et communautaires, de référent parentalité et autres partenaires (CAF, MSA), est également fort de l'implication du conseil départemental (conseillère parentalité et cheffe de service AMS), ce qui contribue ainsi à croiser les regards sur les familles et leurs besoins sur le territoire ainsi que sur l'offre d'accueil, mettant aussi en avant les difficultés.

Le réseau des 5 Relais Petite Enfance (RPE anciennement RAM) a poursuivi au sein de son projet commun, des actions en vue d'accompagner au mieux des assistants maternels et les familles.

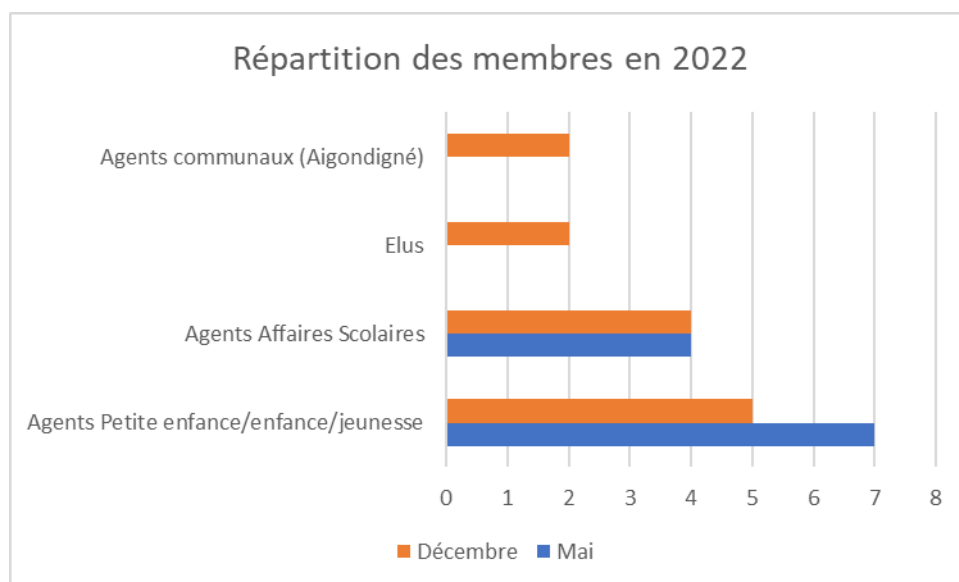
De l'analyse de pratique pour les responsables RPE a été mis en œuvre avec une intervenante extérieure afin de les soutenir dans leur posture professionnelle et leurs missions ; de même pour les EAJE puis les haltes-garderies.

Le diagnostic Petite Enfance porté par la collectivité et réalisé en 2022 a également été facilité grâce à cette bonne interconnaissance des acteurs.

En 2023, un travail commun avec le conseiller pédagogique de l'éducation nationale vient interroger le dispositif des passerelles diversément mis en place sur le territoire et vise la voie de la simplification.

Dans le but de renforcer le réseau d'acteurs du 3-12 ans, des formations d'analyse de pratique ou des formations thématiques sont mises en place et proposées aux membres du réseau ou à des agents communautaires.

Un groupe de travail sur le « Harcèlement » a également été constitué. Deux réunions ont eu lieu en 2022 (mai et décembre).



L'Education Nationale par le biais de l'un de ses conseillers pédagogiques de Melle suit également les travaux et a intégré le groupe en 2023.

Concrètement, ce groupe "harcèlement" est rattaché au PEDT 3-12 en tant que "groupe de travail" et rend compte lors des plénières du PEDT 3-12.

Dans le but d'avoir un regard extérieur sur les pratiques et afin de former à repérer et à lutter contre le harcèlement, un temps de formation a été prévu en 2022. Il a été repoussé au printemps 2023 en raison de problèmes logistiques. Il concernera les personnels extrascolaires et périscolaires. Les intervenants sollicités sont ceux de l'association "Marion la main tendue".

D'autres associations pourront également être sollicitées selon les besoins. Notamment l'IREPS qui a des outils (malles ressources) très complètes sur ce sujet (une formation sur ces outils a eu lieu en février 2023 avec plusieurs membres du groupe harcèlement).

Il est souligné la nécessité de poursuite d'associer le réseau jeunesse et le PEDT 12-25 dans ce groupe de travail. Un des points d'accroche pourrait être la création d'un évènement destiné au grand public et présentant les applications utilisées par les jeunes et pouvant parfois amener à des cas de cyberharcèlement (lien avec les Promeneurs du net notamment).

Enfin, un contact avec les gendarmes de la Maison de la Protection de la Famille a été initié.

Bilan axe 2

- PEDT
- Passerelles : certains secteurs où cela fonctionne très bien mais à étendre géographiquement et sur la tranche d'âge 0-12 ans

- CLAS : Peu d'enfants et jeunes en bénéficient sur le territoire. A travailler avec l'EN et en amont si besoins confirmés car peut permettre de trouver une place dans sa scolarité.
- Développement de l'utilisation des outils informatiques dans la scolarité de l'enfant ("Cartable", "Pronote", site dédié) : est-ce que cela laisse des familles or de la vie de l'enfant sur ces temps ? Est-ce des outils au service du lien ?
- Repères de l'enfant sur une journée : comment se repère-t-il parmi tous les acteurs ? Question de l'harmonisation des pratiques au sein de l'école (ex : avec l'enseignant pas de balle, en périscolaire droit au ballon)
- Cohérence éducative interne : améliorer la communication et travailler les pratiques entre services de l'éducation
- Passerelles : A développer géographiquement sur la tranche d'âge 0-12 ans



- Développement des entrées type culture dans les temps périscolaires et extrascolaires (intervention Pays d'Art et d'Histoire) à poursuivre.
- Co-éducation : co-construire pour l'enfant (lien projet d'école/projet d'animation à développer. Questionner la participation aux conseils d'école des directeurs de structures périscolaires

- Constat : territoire avec familles paupérisées : faut-il mettre de la veille éducative ? Expérimentation en cours sur Lezay pour mettre autour de la table acteurs éducatifs, prévention, justice, santé, social, éducation, protection de l'enfance ...

Axe n°3 : L'accompagnement des jeunes

Objectif 3-A : Actions développées pour les 12-17 ans / 17-25 ans

Indicateurs de réalisation – quelles sont les évolutions constatées

- Recensement du réseau d'acteurs (partenariat existant)
- Nombre et typologie des actions développées et évolution
- Nombre de jeunes touchés en fonction de l'âge ; de la thématique de l'action ; du territoire
- Nombre de jeunes touchés en fonction du parcours (lycée, recherche d'emploi ...)

Indicateurs de résultats – quelle efficacité des actions auprès des usagers

- Contenu et récurrence des actions
- Co -construction des actions (partenariats nouveaux ; approches différentes)
- "Légitimité" des instances de coordination
- Implication des jeunes dans cette construction des actions (ne pas être uniquement consommateur)

Indicateurs d'impacts – quelles sont les conséquences et sont-elles bénéfiques pour les publics/le territoire et la société ?

- Pérennité des actions
- Modification/développement de ces actions
- Dynamique partenariale
- Evolution du groupe de travail PEDT- implication des jeunes dans ce travail identification de nouveaux porteurs de projet

Du côté des structures jeunesse communautaires, le travail sur l'harmonisation des règlements de fonctionnements et des tarifs a été effectué et mis en œuvre en 2020. Les structures associatives ont été consultées.

Une adhésion commune pour accéder aux structures jeunesse communautaire a été mise en place.

Le réseau 12-17/25 ans a été particulièrement actif et a mis en avant de nouveaux collectifs ou de nouvelles actions à destination des jeunes du territoire mais aussi des professionnels.

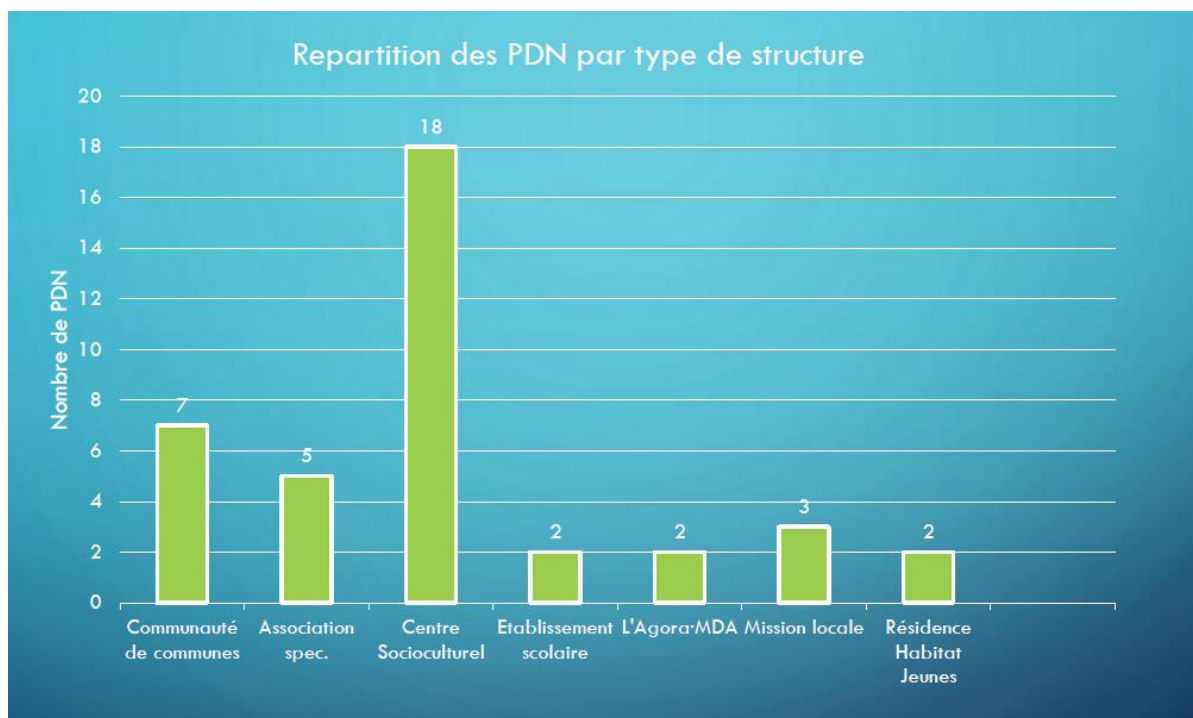
Le groupe de travail Prévention Santé des Jeunes a permis de mettre en avant des besoins pour les professionnels mais également de créer du lien entre chacun d'entre eux.

Des axes de formations ont été mis en place ou vont être mis en place dès 2023 avec comme objectif de permettre aux professionnels de disposer de clés pour repérer ou accompagner les jeunes.

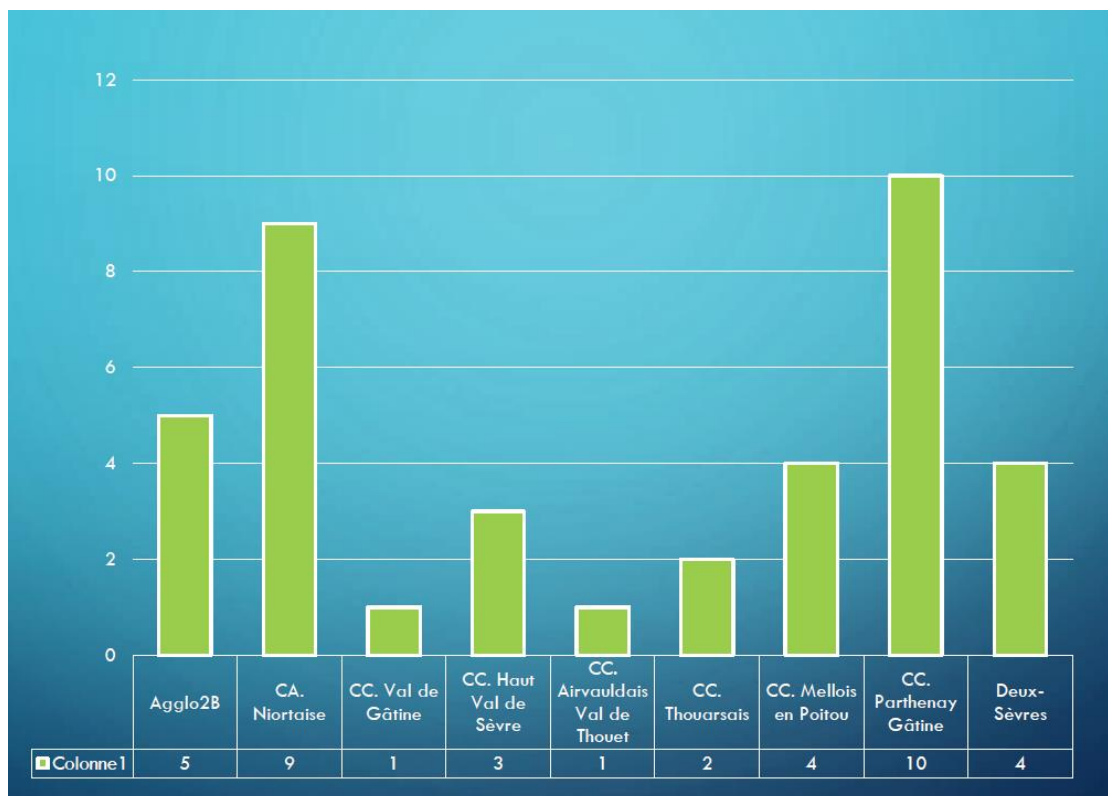
Risques Sociaux Professionnels : 15-20 participants sur plusieurs sessions.

Issu de ce même groupe, un projet « Paye ton adolescence » a été mis en place pour les jeunes du territoire.

Développement du dispositif « Promeneur du Net » : 4 interlocuteurs formés, deux au sein du Centre Socio Culturel du mellois et deux au sein de la collectivité Mellois en Poitou. On compte 38 professionnels formés dans le département des Deux-Sèvres (données et graphique ci-dessous extraits du comité de pilotage Promeneurs du Net – CADSF du 06/01/2023).



Le graphique ci-dessous représente la répartition des PDN sur les différents territoires des Deux-Sèvres.



Réponse à l'appel à projet autour des services civiques co-porté par La Bêta Pi et la Ligue de l'enseignement. Ce dispositif a permis la mise en place d'un « pack d'accueil » pour les services civiques et des accompagnements pour accueillir et développer au mieux les services civiques sur le territoire Mellois en Poitou.

Groupe de travail autour du BAFA (fin 2019) : les réflexions n'ont pas abouti à ce jour.

Réponse à l'appel à projet autour de l'engagement des jeunes piloté par La Bêta Pi et porté par le réseau 12-17/25 ans.

Forum de l'engagement : projet né en 2020 via le réseau 12-17/25 ans avec une première mise en œuvre en janvier 2023.

Forum des métiers au collège de Celles sur Belle pour permettre aux jeunes de découvrir différents métiers et leur permettre une lecture sur les poursuites d'études envisageables.

Projets des « boîtes de Noël » menés par plusieurs structures jeunesse communautaires et associatives.

La déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité a annoncé la création d'un guide à destination des professionnels et l'organisation d'un colloque en 2023 pour sensibiliser sur la prévention et la lutte contre la prostitution des mineur.es lors du comité de pilotage du 6 janvier 2023 des Promeneurs de Net. L'objectif est de créer des outils et mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation pour améliorer le repérage et ainsi mieux protéger, orienter et accompagner les victimes.

Objectif 3-B : Accompagnement socio professionnel des jeunes

Indicateurs de réalisation – quelles sont les évolutions constatées

- Nombre de jeunes en demande d'accompagnement ou repérés
- Typologie de demandes d'accompagnement
- Partenariat existant (yc mission locale, CBE, pôle emploi ...)

Indicateurs de résultats – quelle efficacité des actions auprès des usagers

- Nombre de jeunes accompagnés et suivis
- Mise en place d'outils
- Évolution du partenariat

Indicateurs d'impacts – quelles sont les conséquences et sont-elles bénéfiques pour les publics/le territoire et la société ?

- Nombre de jeunes insérés
- Bilan de l'évolution des parcours
- Modification/développement de ces actions Dynamique partenariale
- Evolution du groupe de travail PEDT- implication des jeunes dans ce travail identification de nouveaux porteurs de projet

Avec le déploiement du réseau de professionnel des 12-17/25 ans au travers du Projet Educatif de Territoire, de nombreux projets ont émergé au fil des années et ont permis la mise en œuvre ou la définition de besoins communs.

Toutefois au travers de la CTG, le partenariat envers les associations ou partenaires accompagnateurs de jeunes n'a pas pu être mis en œuvre pour deux raisons liées, le départ de la référente de la mission locale impliquée dans cette démarche puis la crise sanitaire qui a complexifié la relance du partenariat.

Du côté des partenaires, L'Agora-Maison des Adolescents a créé un nouveau poste Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) avec un éducateur spécialisé à 75% a été créé à l'été 2022 à destination du sud-est du département. L'arrivée de ce nouveau professionnel, accompagnée depuis décembre 2022, d'une psychologue à 75% recrutée par le Centre Hospitalier de Niort, permet de répondre aux besoins identifiés par les acteurs du PEDT sur les territoires de Saint Maixent L'Ecole et de Melle.

Des projets sont en cours au niveau du département pour l'année 2023. La SDJES par le biais de son conseiller dont les missions sont liées au Service Civique, à l'Information Jeunesse, à la Mobilité Internationale et aux Chantiers Jeunes a la volonté de déployer un nouveau service numérique nommé « la Boussole des Jeunes » en direction des 15-30 ans du département.

Objectif 3-C : Accès aux droits

Indicateurs de réalisation – quelles sont les évolutions constatées

- État des lieux des initiatives locales et partenariales
- (et lien avec les France Services)

Indicateurs de résultats – quelle efficacité des actions auprès des usagers

- Définition des acteurs en capacité de répondre aux problématiques repérées

Indicateurs d'impacts – quelles sont les conséquences et sont-elles bénéfiques pour les publics/le territoire et la société ?

- Les actions mises en place pour répondre à ces problématiques
Dynamique partenariale

Il s'agit principalement de l'accompagnement par le numérique à l'accès aux droits, aux services et aux démarches administratives des jeunes pour lutter contre l'isolement des jeunes, des « invisibles » ou des jeunes qui se « débrouillent ».

Le dispositif du Promeneur du net a été mis en place pour répondre à une partie de ce besoin. Plus précisément ce dispositif permet de proposer « *une autre manière d'être en relation avec les jeunes par une présence éducative dans « la rue numérique »* » comme le précise la CADSF lors de sa présentation du 6 janvier 2023 sur le dispositif.

Les initiatives autour de la mobilité ou de l'itinérance ont pour but de pouvoir rendre mobile les jeunes de notre territoire rural pour leur permettre d'accéder aux différents services. Les structures France Services réparties sur le territoire sont des lieux d'accueils et de relais.

L'association Toits Etc dispose d'un parc de deux-roues pour permettre aux jeunes adultes de se déplacer.

La mission locale accompagne également les jeunes dans leur parcours vers l'emploi en proposant des ateliers d'accompagnement thématique et des accompagnement individuel.

Bilan axe 3

- PEDT : groupe de travail 12-17/25 est le groupe où il y a le plus d'acteurs différents. Ils ont compris l'enjeu de travailler ensemble. Reste à consolider/multiplier et améliorer les liens et la continuité dans le parcours.
- Connexions et complémentarité au niveau communautaire :
 - Travail interne avec actions communes, inter centres, réunions directeurs par tranche d'âges ...
- Accompagnement différent entre collégiens et lycéens : adaptés aux besoins
- Navette pour la jeunesse

- Travaille peu avec la cible 16/25 ans. Approfondir les actions (trop sporadiques)
- Manque connaissance de l'existant (insertion, orientation, capacité administrative des jeunes, centre de formation ...)
- Orientation professionnelle
- Mobilité : développer les navettes
- Ré-interroger les missions d'une structure jeunesse : aujourd'hui « éducative » faut-il élargir pour demain ?
- Prise en compte de la parole des jeunes : si les jeunes s'engagent sur des projets : quelle instance permet aujourd'hui la prise ne compte de leur parole pour que leurs projets prennent vie ?
- Les compétences socio-professionnelles des adultes



- Parcoursup : valorisation des parcours des jeunes au travers des projets/engagements/actions faites sur le territoire
- Répertoire les endroits où se trouvent les jeunes
- Aller chercher les jeunes isolés (école de la 2^{ème} chance, projet mené par la Région)
- Valoriser le travail autour de l'engagement des jeunes (valoriser ce qui est déjà fait)
- Aller chercher la parole des jeunes (développer des instances de décisions menées par le jeune type assemblée libre des jeunes sur le territoire)
- Mener un projet sur la prévention santé (en cours)
- Créer du lien avec les associations (autre que CSC, Belle et Lambon ...)
- Création d'un système améliorant la mobilité.

- Accompagnement des jeunes (pour de l'administratif par exemple) : peu de possibilités hors Melle et Celles-sur-Belle
- Rupture à 18 ans
- Manque de liens dans la continuité entre acteurs pour être complémentaires
- Manque d'équité d'offre sur le territoire
- Pas assez d'associations hors Melle

Axe n°4 : Travail en unité

Objectif 4-A : Actions partenariales collectivité/associations

Indicateurs de réalisation – quelles sont les évolutions constatées

- Nombre d'actions mises en œuvre
- Nombre et typologie des partenaires dans la construction des actions et dans les formations communes
- Nombre de participants à ces actions

Indicateurs de résultats – quelle efficacité des actions auprès des usagers

- Récurrence des actions
- Assiduité des partenaires
- Assiduité des participants

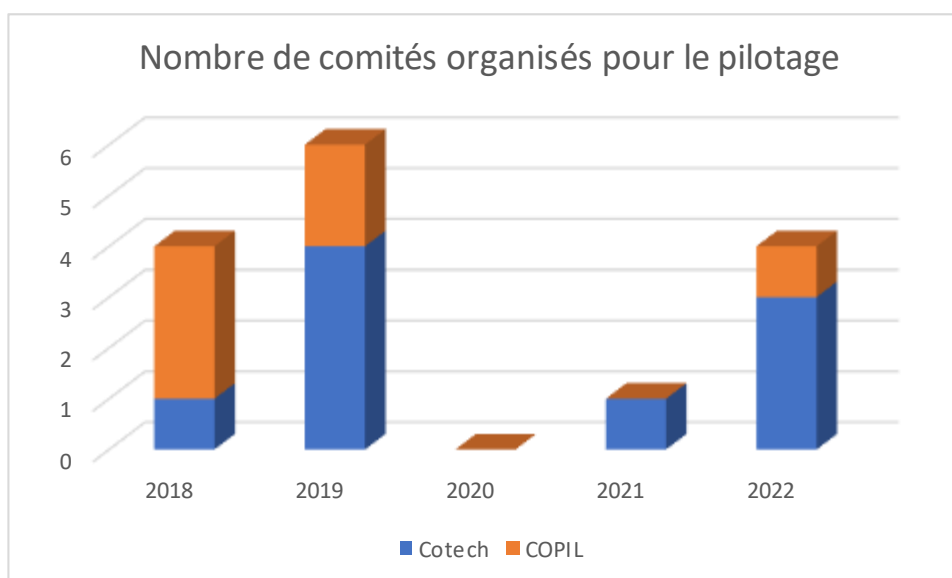
Indicateurs d'impacts – quelles sont les conséquences et sont-elles bénéfiques pour les publics/le territoire et la société ?

- Pérennité des actions
- Modification/développement de ces actions
- Création de nouvelles actions qui émanent de celles-ci
- Évolution des pratiques professionnelles
- Dynamique partenariale et "légitimité" des instances de coordination

La Convention Territoriale Globale constituée a prévu un mode de fonctionnement avec :

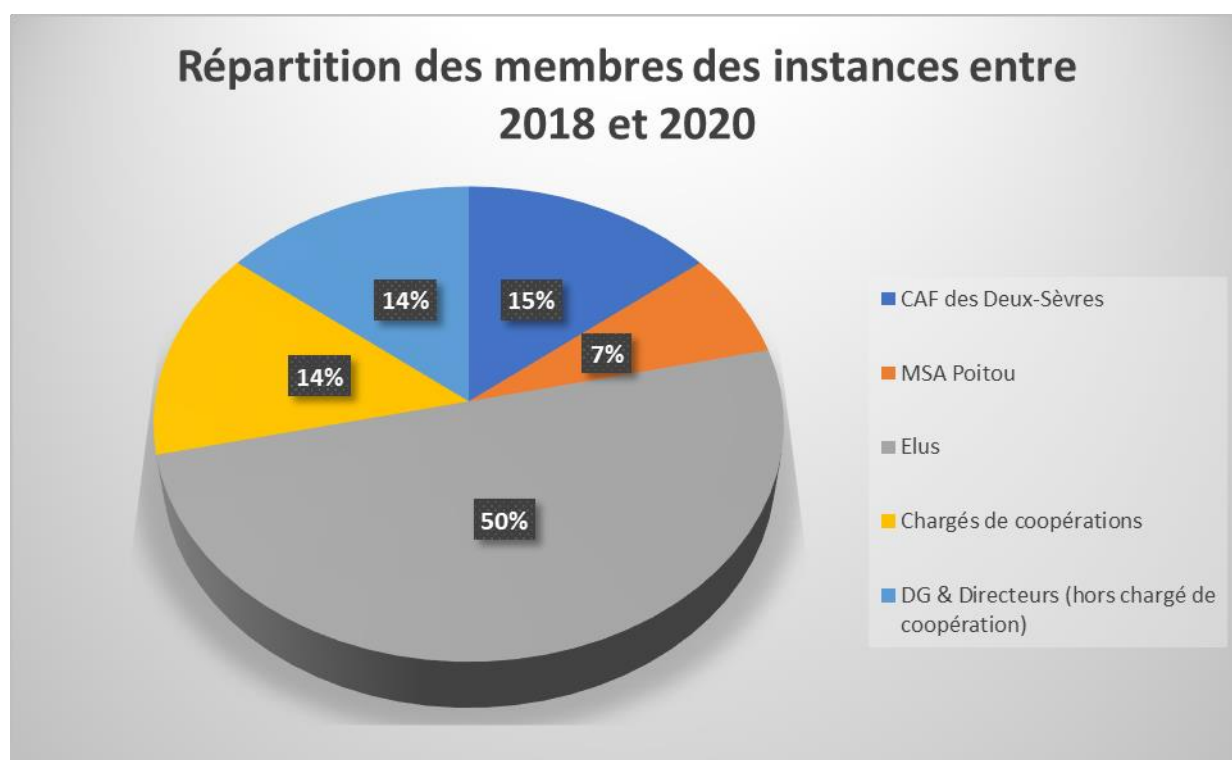
Un comité de pilotage composés des élus de la direction Education et des élus des directions impliquées dans les axes à savoir « Mobilités » et « Accès aux droits ».

La gouvernance a été modifiée en 2020 à la suite de l'élection municipale et communautaire et a ainsi eu pour conséquence un renouvellement d'une partie des élus ayant précédemment été impliqués sur la construction de cette CTG mais également des techniciens voire des compétences de direction.

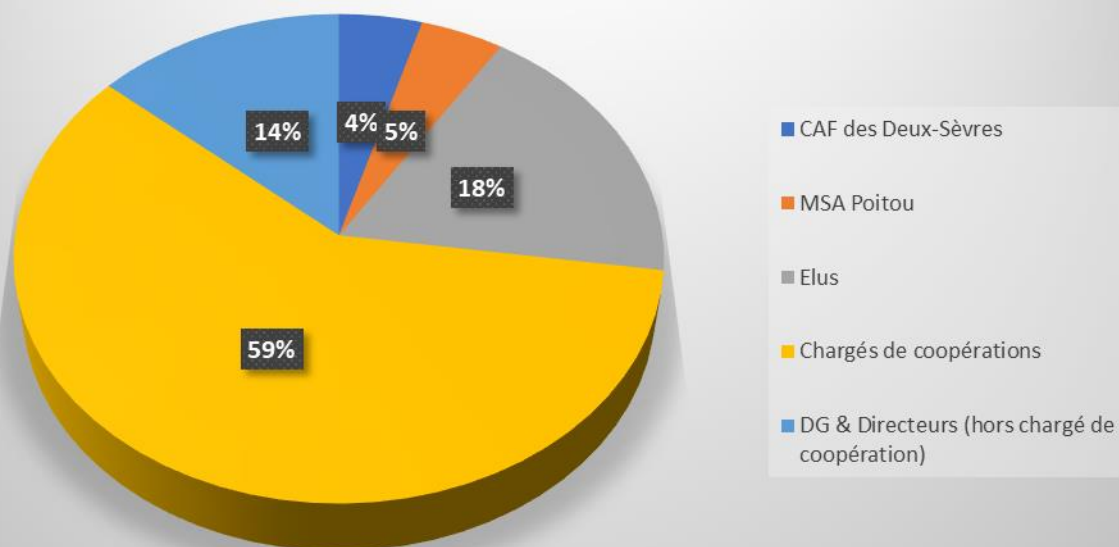


Le graphique ci-dessus illustre le nombre de réunions organisées pendant la gouvernance de cette CTG en comité de pilotage et en comité technique.

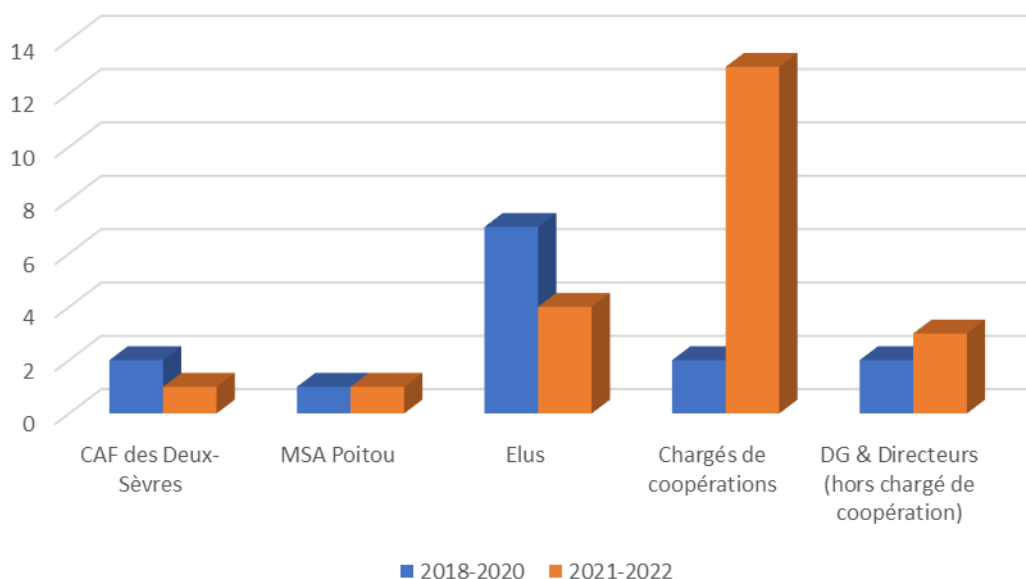
A noter qu'il n'y a eu aucune réunion en 2020 pour deux raisons principales : gestion des priorités au vu de la crise sanitaire et renouvellement des vice-présidents au sein de la communauté de communes.



Répartition des membres des instances entre 2021 et 2022



Nombres de participants aux instances de la CTG



En 2021 un travail a été mené entre Mellois en Poitou, la CAF des Deux-Sèvres et la MSA Poitou afin de mettre à jour les différents postes de chargés de coopérations au sein de la collectivité.

Ce travail a abouti à une revalorisation de l'ETP financé par la CAF des Deux-Sèvres pour les actions menées sur le territoire Mellois en Poitou par la collectivité dans le cadre de la CTG. L'ETP financé est évalué à 6,70 réparti entre 13 chargés de coopérations communautaires. Il était auparavant de 4,85 ETP répartis sur 11 agents.

Comme indiqué précédemment la Convention Territoriale Globale a pris sa source dans le Projet Educatif de Territoire et son réseau d'acteurs qui s'est développé depuis 2018 (Cf. page 32)

C'est issu de ce réseau que sont nés de nombreuses actions et des projets cités précédemment mais également :

- Séjours de ski en commun avec la collectivité, le CSC du Mellois et l'association Belle et Lambon.
- Le réseau « Le chat croque »
- Les services civiques
- La Prévention pour la santé des jeunes
- Les analyses de pratique autour de/du :
 - Harcèlement scolaire
 - La posture éducative
 - Les compétences/risques psycho/sociaux
 - La Santé mentale

A l'échelle du territoire parlons aussi des collectifs et démarches d'habitants autour des sorties en familles (accompagnés par le CSC du Mellois), le transport solidaire des communes, l'engagement des jeunes via des projets de réhabilitation ou d'aide aux communes pendant les vacances ... sans oublier les manifestations du territoire ouvertes aux familles : le carnaval porté par les adhérents et bénévoles du CSC du Mellois ou dans des communes du territoire, la fête du jeu ou les différentes propositions autour de la semaine en famille.

Objectif 4-B : Coordination par âge et transversalité

Indicateurs de réalisation - quelles sont les évolutions constatées

- Nombre de coordinations organisées et d'acteurs présents
- Temps dévolu pour la coordination (mise en œuvre, évolution, lisibilité)

Indicateurs de résultats - quelle efficacité des actions auprès des usagers

- Assiduité des acteurs
- Thématiques abordées
- Dimension territoriale de cette coordination

Indicateurs d'impacts - quelles sont les conséquences et sont-elles bénéfiques pour les publics/le territoire et la société ?

- Nombre et typologie de nouvelles actions ou nouveaux projets portés/proposés/réfléchis lors de ces réunions
- Identification de ces lieux ressources et de l'organisateur par le public et les acteurs - pérennité

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse qui liait la communauté de communes aux partenaires de la CAF des Deux-Sèvres et de la MSA Poitou pour les actions menées envers l'enfance, la jeunesse et les familles, le service Petite Enfance, Enfance, jeunesse a porté une structuration avec de la coordination. Cette coordination s'est accentuée et a pris acte dans la démarche du projet Educatif de territoire et s'est naturellement imposée lors de la mise en place de la Convention Territoriale Globale

Aujourd'hui, et comme indiqué précédemment dans ce document, les coordinations sont ainsi constituées :

Démarche Projet Educatif de Territoire

- Une coordination transversale de pilotage avec les deux vice-présidentes en charge de la politique scolaire et de la politique enfance-jeunesse, et portée par la chef de service ressources et projet éducatif de la direction Education
- Une coordination transversale pour les groupes de travail 0-3/6 ans portée par la coordinatrice de réseau de cette tranche d'âge avec 2 élues dont la vice-présidente en charge de la politique enfance-jeunesse.
- Une coordination transversale pour les groupes de travail 3-12 ans portée par le coordinateur de réseau de cette tranche d'âge avec 2 élues dont la vice-présidente en charge de la politique scolaire.
- Une coordination transversale pour les groupes de travail 12-17/25 ans portée par la coordinatrice de réseau de cette tranche d'âge avec 2 élus communautaires.

Démarche Convention Territoriale Globale

Comme précisé en page 45, en 2021 le nombre de chargés de coopération a été revu dans le cadre de la définition des missions de chaque acteur/pilote interne pour intégrer notamment deux directions qui proposent des accompagnements/actions/projets à l'attention des familles or Education, à savoir la direction en charge du projet de territoire et des démarches participatives et la direction de l'animation du territoire.

Ainsi, depuis cette date, 13 chargés de coopérations œuvrent dans le cadre de la convention territoriale globale pour représenter un total de 6,70 ETP pour la collectivité.

Coordonnateur 0-3/6 ans	0,50
Coordonnateur 3-12 ans	0,65
Coordonnateur 12-17/25 ans	0,50
Chef de service PEEJ	0,74
Chef de service AS	0,65
Chef de service ressources - projet éducatif	0,56
Directrice éducation	0,31
Responsable secteur Celles	0,47
Responsable secteur Sauzé-Chef	0,47
Responsable secteur Brioux	0,47
Responsable secteur Melle - Lezay	0,47
Chargé de mission Projet de Territoire et démarche participative	0,41
Chef de service France Service	0,50
TOTAL ETP DEDIE	6,70

Concernant les statistiques de présences, d'assiduité ou encore de typologie d'actions/nombre de projets, les données se trouvent dans les pages précédentes et principalement dans les pages 29 à 30 pour la participation à la démarche du Projet Educatif de territoire et dans les pages 39 et 40 pour la démarche de la Convention Territoriale Globale.

Bilan axe 4

- Actions partenariales collectivités/associations et partenaires y compris pluralité des acteurs de l'Education Nationale.
- Acteurs mobilisés et assidus. Dans le PEDT, mise en valeur des actions de coordination par tranches d'âges :
 - Projet commun Relais Petite Enfance
 - Groupe de travail PEDT
 - Rencontres directrices EAJE
 - Outils au service de l'unité pour développer et consolider existant
 - Contrat Local de Santé
 - Organisation du service Petite enfance, enfance, jeunesse, travail par secteur et en transversal
 - Evènements à destination des publics se sont développés sur le territoire (La fête du jeu, la semaine en famille)

- Du fait du contexte, la convention territoriale globale a peu vécue sauf au travers du Projet Educatif de Territoire.
- Peu d'éléments sur l'évaluation partielle car gouvernance portée en comité restreint.



- Manifestation à l'échelle territoriale sur un public (ex. : courses de trottinettes sur l'ensemble du territoire)

- Relation abîmée avec l'Education Nationale sur la tranche 3-10 ans depuis 2 ans.
- Gouvernance pas diversifiée dans les acteurs. A réinterroger pour la prochaine CTG et l'intégration des partenaires du territoire : qui et comment ?
- Manque d'associations locales hors Melle et Celles-sur Belle

Conclusion

Ce qu'il faut réinterroger

Gouvernance de la convention territoriale globale

Comment sensibiliser les acteurs/partenaires à la Convention Territoriale Globale ?

Quelle articulation avec le PEDT ?

Cette évaluation présente un bilan qui demeure non exhaustif sur les actions portées et pilotées autour de la convention territoriale globale. A la lecture des bilans par axe, les acteurs et membres du comité technique ont mis en avant le rappel de la construction de la convention territoriale globale qui, en 2018, a pris appui sur un autre projet : le Projet Educatif de Territoire.

Cet appui a permis de lancer la démarche et aujourd'hui la convention territoriale globale permet un travail plus en lien entre différentes compétences et attentes pour la population à minima au sein de la collectivité Mellois en Poitou. Ce travail de réflexion permet aussi l'articulation de différents dispositifs ou projets qui œuvrent en direction des politiques publiques éducation-enfance-jeunesse comme Grandir en Milieu Rural porté par la MSA Poitou.

Il reste toutefois un travail non négligeable à mener pour que la démarche CTG soit maintenant intégrée et reconnue sur le terrain.

Aujourd'hui à l'aube de la construction de la prochaine Convention Territoriale Globale, l'un des points qui sera à questionner au travers de la prochaine gouvernance est la question de l'intégration des partenaires dont les acteurs du territoire à celle-ci afin qu'elle puisse apparaître aussi fluide que le Projet Educatif de Territoire et qu'à terme (échéance à définir) la convention territoriale globale puisse rayonner sur le territoire Mellois en Poitou. Ce rayonnement ne pourra que faciliter la mise en œuvre et le déploiement des futurs enjeux de la CTG 2023-2027 portés par les élus de Mellois en Poitou, des chargés de coopérations, de la CAF des Deux-Sèvres et de la MSA Poitou.